



+ + +
+ + 0 %

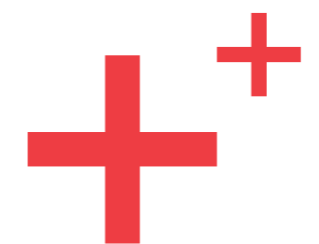
Rapport Financier

La STIB aujourd'hui



.brussels 

'13



RAPPORT FINANCIER 2013

Rapports du Conseil d'administration, du Collège des commissaires et
du Commissaire-réviseur à l'Assemblée générale des associés

Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles



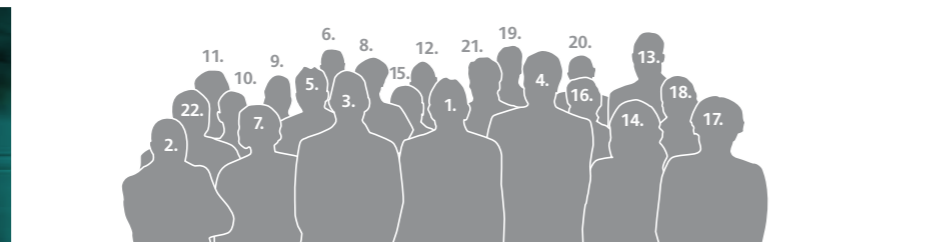
.brussels 

> ORGANES DE GESTION

La Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles est une association de droit public liée à la Région de Bruxelles-Capitale par un contrat de gestion qui fixe tous les 5 ans les engagements et devoirs respectifs de chacune des deux parties. La Société est administrée et gérée par le Conseil d'administration, le Comité de gestion et l'administrateur-directeur général.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est chargé d'arrêter le budget de la société, d'arrêter les comptes annuels, de conclure le contrat de gestion avec le Gouvernement de la Région et d'en contrôler la bonne exécution ou encore d'approuver les conventions collectives négociées par l'administrateur-directeur général. C'est aussi le Conseil d'administration qui conclut les conventions avec les pouvoirs publics, ainsi que les contrats et conventions engageant la STIB pour des montants supérieurs à 2.479.000 EUR et qui délibère sur toute question non attribuée à un autre organe.



- | | | | |
|--------------------|---------------------------|-------------------------|---------------------|
| (1.) A. BEECKMANS | (7.) A. BYTTEBIER | (13.) V. HENDERICK | (19.) R. TIMMERMANS |
| (2.) R. CHAHID | (8.) V. CARTON de TOURNAI | (14.) O. MARGAUX | (20.) G. VAN HECKE |
| (3.) Br. DE MEEÛS | (9.) L. DE CORTE | (15.) Ph. TOUWAIDE | (21.) J. VAN LOOY |
| (4.) Kr. LAUWERS | (10.) F. DELOOZ | (16.) K. Van STEENKISTE | (22.) A. DE BACKER |
| (5.) R. BARGHOUTI | (11.) I. DONMEZ | (17.) M. VERDONCK | |
| (6.) J. BASILIADES | (12.) J.-R. DUSSART | (18.) D. COPPENS | |

- | | | |
|------|---|--|
| MM. | A. BEECKMANS,
R. CHAHID,
Br. DE MEEÛS,
Kr. LAUWERS,
R. BARGHOUTI,
J. BASILIADES, | président, (1)
vice-président,
administrateur-directeur général,
directeur général adjoint,
administrateur, (2) |
| Mme | A. BYTTEBIER, | administratrice, |
| M. | V. CARTON de TOURNAI, | administrateur, |
| Mme | L. DE CORTE, | administratrice, |
| MM. | F. DELOOZ,
I. DONMEZ,
J.-R. DUSSART,
V. HENDERICK, | administrateur,
administrateur,
administrateur, (3) |
| Mme | O. MARGAUX, | administratrice, (4) |
| M. | Ph. TOUWAIDE, | administrateur, |
| Mmes | K. Van STEENKISTE,
M. VERDONCK, | administratrice,
administratrice, |
| MM. | D. COPPENS,
R. TIMMERMANS,
G. VAN HECKE,
J. VAN LOOY,
A. DE BACKER,
G. VANDENABEELE, | administrateur, (5)
administrateur, (5)
administrateur, (5)
chargé de mission du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, (6)
commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, (7)
commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. (7) |

(1) A partir du 13 juin 2013, devient président en remplacement de Mme Byttebier.
 (2) A partir du 31 janvier 2013, en remplacement de M. M.-J. Ghysels, démissionnaire.
 (3) A partir du 30 mai 2013, en remplacement de M. L. Hacken, démissionnaire.
 (4) A partir du 13 juin 2013, en remplacement de Mme Fr. Carton de Wiart, atteinte par la limite d'âge.
 (5) Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative.
 (6) Membre du Comité de gestion ; assiste au Conseil d'administration avec voix consultative.
 (7) Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative et mission de contrôle.

Comité de gestion

Le Comité de gestion exerce les pouvoirs de haute direction dans la gestion de la société. Il propose le budget d'exploitation au Conseil d'administration et veille à son exécution. Il arrête les comptes mensuels, autorise les emprunts et les ouvertures de crédit, passe les contrats qui engagent la STIB pour des montants supérieurs à 743.680 EUR et inférieurs à 2.479.000 EUR, prend et donne tout bien en location, décide des acquisitions ou des aliénations immobilières, autorise les actions judiciaires...

MM.	A. BEECKMANS,	président, ⁽¹⁾
	R. CHAHID,	vice-président,
	Br. DE MEEÛS,	administrateur-directeur général,
	Kr. LAUWERS,	directeur général adjoint,
	J.-R. DUSSART,	administrateur,
	V. HENDERICK,	administrateur, ⁽²⁾
	D. COPPENS,	administrateur, ⁽³⁾
	R. TIMMERMANS,	administrateur, ⁽³⁾
	G. VAN HECKE,	administrateur, ⁽³⁾
	J. VAN LOOY,	chargé de mission du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, ⁽⁴⁾
	A. DE BACKER,	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, ⁽⁵⁾
	G. VANDENABEELE,	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. ⁽⁵⁾

⁽¹⁾ A partir du 13 juin 2013, devient président en remplacement de Mme Byttebier.

⁽²⁾ Membre du Comité de gestion à partir du 18 juin 2013.

⁽³⁾ Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative.

⁽⁴⁾ Membre du Comité de gestion ; assiste au Conseil d'administration avec voix consultative.

⁽⁵⁾ Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative et mission de contrôle.

En 2007, le comité de gestion institue en son sein :

- un Comité d'audit - chargé d'assurer le suivi spécialisé des comptes de l'entreprise ;
- un Comité des rémunérations – chargé de proposer les rémunérations des administrateurs et des deux membres de la Direction générale de l'entreprise.

En 2013, le Comité de gestion s'est réuni le 22 janvier, le 19 février, le 5 mars, le 26 mars, le 6 mai, le 21 mai, le 11 juin, le 25 juin, le 3 septembre, le 17 septembre, le 30 septembre, le 9 octobre, le 22 octobre, le 26 novembre et le 17 décembre.

En 2013, le Conseil d'administration s'est réuni le 22 janvier, le 19 février, le 5 mars, le 26 mars, le 21 mai, le 18 juin, le 25 juin, le 17 septembre, le 30 septembre, le 9 octobre, le 22 octobre, le 26 novembre, le 17 décembre.

Administrateur-directeur général

L'administrateur-directeur général est responsable de la gestion journalière de la société. A ce titre, il exécute les décisions prises par le Conseil d'administration et le Comité de gestion, il passe les commandes et conclut les contrats qui engagent la société pour un montant qui n'excède pas la somme de 743.680 EUR. Il reçoit toutes les sommes dues à la société, il négocie les conventions collectives avec les représentants du personnel, etc.

Assemblée générale

L'assemblée générale approuve les comptes annuels. Elle donne décharge au Conseil d'administration et au Collège des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mandat.

L'assemblée générale est composée des propriétaires de parts dans le capital de la société, chaque part sociale donnant droit à une voix. La Région de Bruxelles-Capitale détient 139.000 parts sociales (99,28 %), "Bruxelles Infrastructure Finance" (filiale de la SRIB) en détient 1.000 (0,72 %).

Collège des commissaires aux comptes

Le Collège des commissaires aux comptes surveille les opérations de la société. Les commissaires peuvent prendre connaissance des livres, de la correspondance, des procès-verbaux et généralement de tous les documents et de toutes les écritures de la société. Il leur est remis chaque semestre un état résumant la situation active et passive de celle-ci. Ils reçoivent annuellement, un mois avant l'assemblée générale ordinaire, toutes les pièces nécessaires à la vérification des écritures.

MM.	Ph. BARETTE,	directeur de la Direction Stratégie, Bruxelles Mobilité - AED du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,
	W. STOEFS,	inspecteur général des Finances du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Commissaire-réviseur

Le commissaire-réviseur atteste que les documents comptables sont établis selon les exigences légales et, s'il s'agit de comptes annuels, qu'ils donnent une image fidèle de la société.

M.	M. É. MATHAY	réviseur d'entreprises.
----	--------------	-------------------------

Par arrêté du 31 janvier 2013, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a nommé administrateur M. Rachid Barghouti, en remplacement de M. Jean Marc Ghyssels, démissionnaire.

Le 11 juin 2013, Mme Adelheid Byttebier a annoncé sa démission du poste de présidente de la STIB. Elle reste toutefois administratrice.

Le 13 juin 2013, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a nommé président M. Alain Beeckmans et Mme Odile Margaux a été nommée administratrice, en remplacement de Mme Françoise Carton de Wiart, atteinte par la limite d'âge.

Par arrêté du 18 juin 2013 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, M. Vincent Henderick a été nommé membre du Comité de gestion, en remplacement de M. Laurent Hacken, démissionnaire.

Le 3 septembre 2013, suite à la démission de M. Hacken et celle de Mme Byttebier de son poste de présidente, le Comité de gestion a décidé de nommer membres du Comité d'audit MM. Alain Beeckmans et Vincent Henderick.

Suite encore à la démission de Mme Byttebier, le Comité de gestion a décidé de nommer M. Alain Beeckmans membre du Comité des rémunérations.

En outre, le Comité de gestion a décidé que M. Alain Beeckmans assurera la présidence du Comité d'audit et celle du Comité des rémunérations.

A photograph of a high-speed train at a station platform. The train is blurred, suggesting motion. In the foreground, a man in a green jacket and a woman with a backpack are standing on the platform. The image is overlaid with a semi-transparent teal color. Large, faint numbers '10' and '20' are visible in the background. The text 'RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE GESTION' is written in white on the teal overlay.

**RAPPORT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DU COMITÉ DE GESTION**

> COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

La société présente non seulement ses comptes annuels légaux conformément à la législation applicable aux sociétés commerciales, mais également des comptes d'exploitation et d'investissement ventilant les charges et les produits selon leur destination. Ces comptes statutaires analytiques permettent de suivre, tant le fonctionnement de la société "exploitante" d'un réseau intégré de transport par tramway, bus et métro, que la maintenance et le renouvellement des investissements qui le composent. Ce sont ces comptes analytiques qui font l'objet des commentaires repris ci-après conformément à l'article 96 du code des sociétés.

Taux de couverture



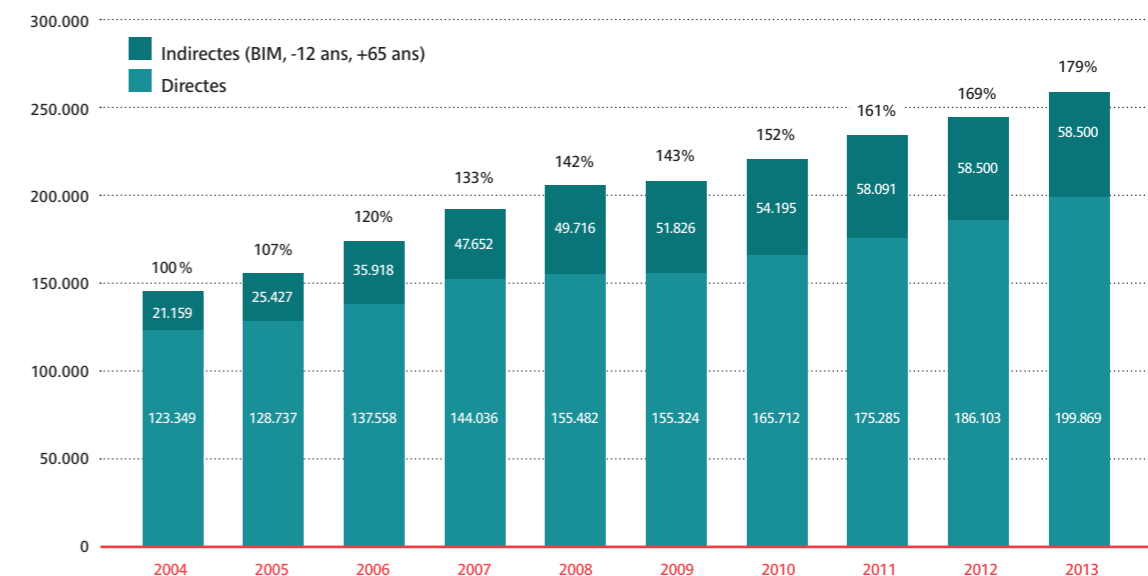
Depuis le nouveau contrat de gestion 2013-2017, il a été convenu d'intégrer dans le compte de fonctionnement de la STIB une série de prestations complémentaires en matière d'offre de transport additionnelle et de sécurité commandés par la Région. Initialement, ces charges étaient refacturées séparément à la Région via subvention spécifique (imputés en 74 autres produits), alors qu'à partir de 2013, ces charges sont intégrées de manière structurelle dans le compte de fonctionnement de la STIB et sont couvertes par la dotation régionale globale de fonctionnement. Celle-ci a été majorée à due concurrence. Ce traitement a donc pour conséquence, toutes choses restant égales, de détériorer le taux de couverture sec 95, puisque les charges de la STIB augmentent et ses recettes hors subvention globale de fonctionnement diminuent.

A des fins de comparaison, le graphique reprend les cinq dernières années (non recalculées, donc sans l'effet offre de 2009 à 2012) et, pour 2013, présente le taux réel avec l'effet d'intégration de l'offre citée et l'évolution de ce même taux de couverture comme s'il n'y avait pas eu la modification de méthodologie de refacturation de cette dotation « offre complémentaire ». Toutes choses restant égales, la performance financière de la STIB poursuit son amélioration.

+79% en 10 ans

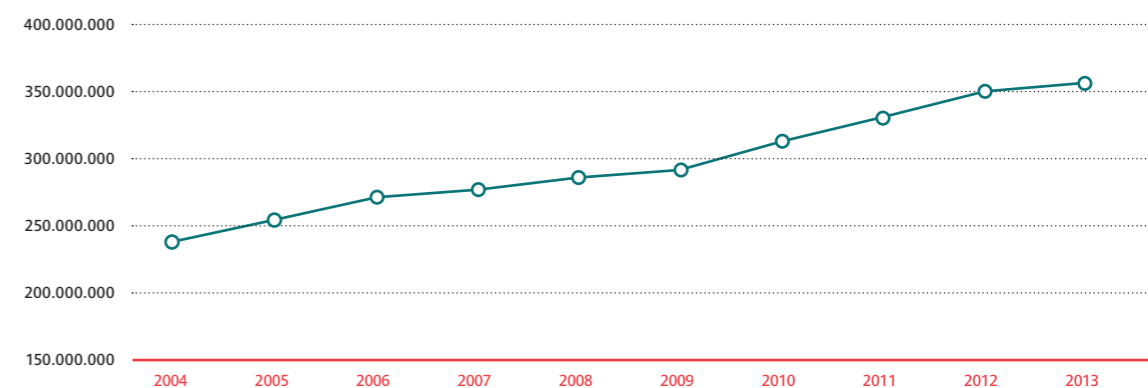
Recettes du trafic (en milliers d'euros)

L'exercice se caractérise par une croissance des recettes du trafic portant celles-ci à 258 millions d'euros. Cette évolution est remarquable, comme l'indique la représentation graphique ci-après (+ 79 % en 10 ans).



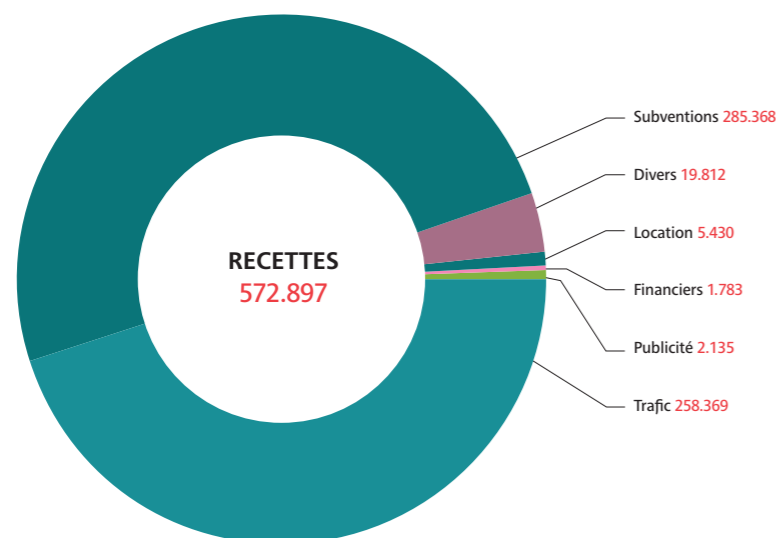
Évolution du nombre de voyages

La poursuite d'une telle évolution des recettes liée aux tarifs appliqués et à la fréquentation du réseau est toutefois incertaine et doit inciter la société à la prudence et à la maîtrise de l'évolution de ses charges.

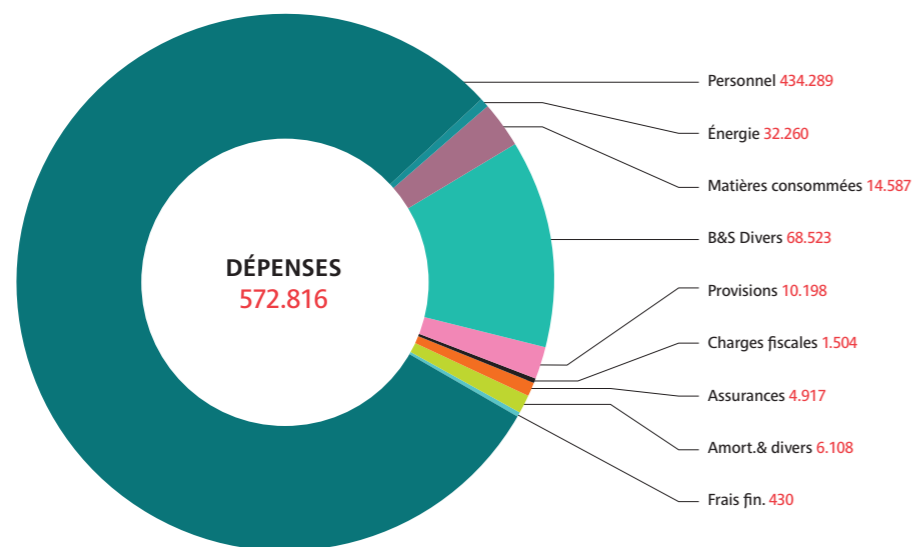


Compte de fonctionnement (en milliers d'euros)

Les produits sont ventilés comme suit :



Ils doivent toutefois être mis en relation avec les charges d'exploitation correspondantes :



La masse salariale en fonctionnement représente 76 % des coûts d'exploitation avec un total de 434 millions. En 2012, le taux était de 71 %. Ce montant couvre les rémunérations et les charges sociales légales et extralégales, y compris les charges de pensions complémentaires, de prépensions et de licenciements conventionnels pour une population importante d'agents devenus inactifs ou d'ayants droits de ceux-ci.

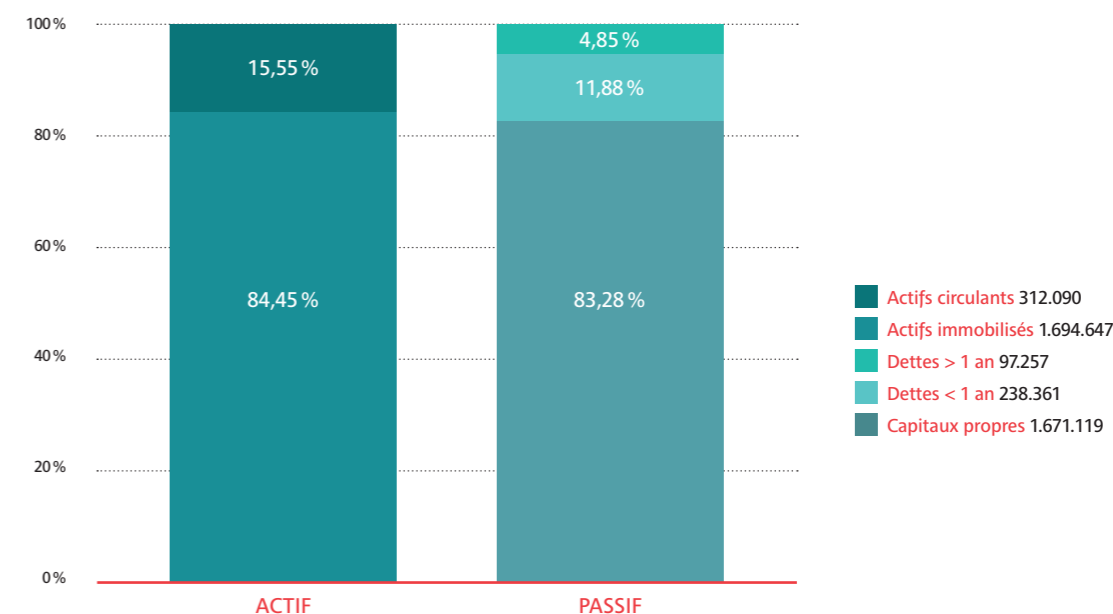
Les coûts d'entretien, d'énergie de traction et d'approvisionnement atteignent un total de 115 millions. Ils concernent donc directement le fonctionnement de l'outil d'exploitation qui se compose principalement de 66 rames de métro, de 357 tramways, de 616 autobus et d'une infrastructure constituée de près de 758,9 km de lignes de transport exploitées, de 69 stations de métro, d'ateliers et de dépôts disséminés dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Soulignons encore plusieurs mesures exceptionnelles influençant particulièrement les comptes 2013 :

- l'ajustement des provisions à caractère social (pour la couverture des promesses de prépensions, licenciements conventionnels et autres départs) ;
- l'ajustement du fonds de financement de l'assurance groupe conclue en faveur du personnel. En effet, suite à l'évolution défavorable des taux d'actualisation liée à la chute des rendements financiers, le montant des primes à verser a dû être réévalué et un montant complémentaire a été versé à l'assureur, afin de couvrir les promesses de pensions individuelles ;
- l'ajustement de la provision pour litiges.

Le bilan de la société est présenté ci-après en grandes masses.

Bilan 2013 (montants exprimés en milliers d'euros)



Afin de faciliter l'examen de ce bilan, certains postes sont détaillés ci-dessous.

La société détient d'importants stocks de pièces détachées, puisqu'elle assume l'entretien de ses outils d'exploitation.

Des investissements substantiels ont été réalisés en accord avec l'autorité régionale.

La société a poursuivi en 2013 la réalisation du programme de maintien, d'amélioration et de renouvellement de son outil d'exploitation. Le programme d'investissement atteint 206 millions. Il concerne en grande partie le matériel roulant, les réseaux de voies et de câbles électriques, ainsi que le déploiement et le renouvellement d'installations fixes.

L'importance du programme d'investissement justifie l'accroissement des valeurs détenues en immobilisations corporelles. Leur valeur nette, après amortissement, atteint 1.605 millions (pour 1.541 millions en 2012).

Les décaissements y associés ont été financés via subsides et sur fonds propres via la trésorerie courante.

Les immobilisations financières sont constituées par des participations dans des entreprises liées à concurrence de 74,4 millions et par le dépôt d'une garantie collatérale réalisé auprès d'institutions financières, garantes de la bonne fin d'une opération de financement alternatif. Cette immobilisation (15,4 millions) intègre partiellement le bénéfice initialement réalisé sur cette opération, les intérêts générés capitalisés.

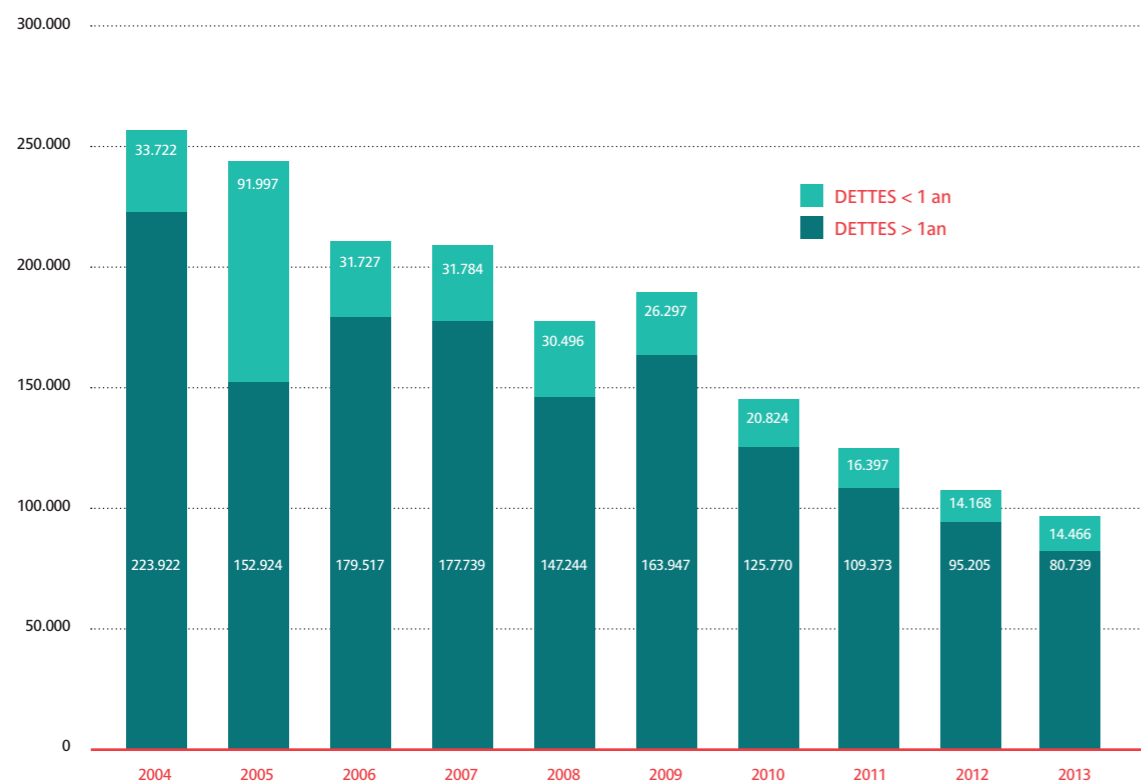
Les fonds propres se sont améliorés de 135,7 millions en 2013, grâce au solde non encore amorti des subsides reçus de la Région pour le financement du programme d'investissements, soit sous forme de dotation directe, soit sous forme d'intervention dans le remboursement du capital des emprunts d'investissement contractés. Ces subsides sont pris en résultat au rythme de l'amortissement des biens qu'ils financent.

La société a poursuivi le remboursement des emprunts en cours. Elle n'a pas conclu de nouvel emprunt en 2013.

La gestion de la dette s'appuie sur des techniques de pointe en matière de gestion des taux et des risques. Le suivi de cette problématique est réalisé et sécurisé par le biais d'un comité interne d'accompagnement spécialisé.

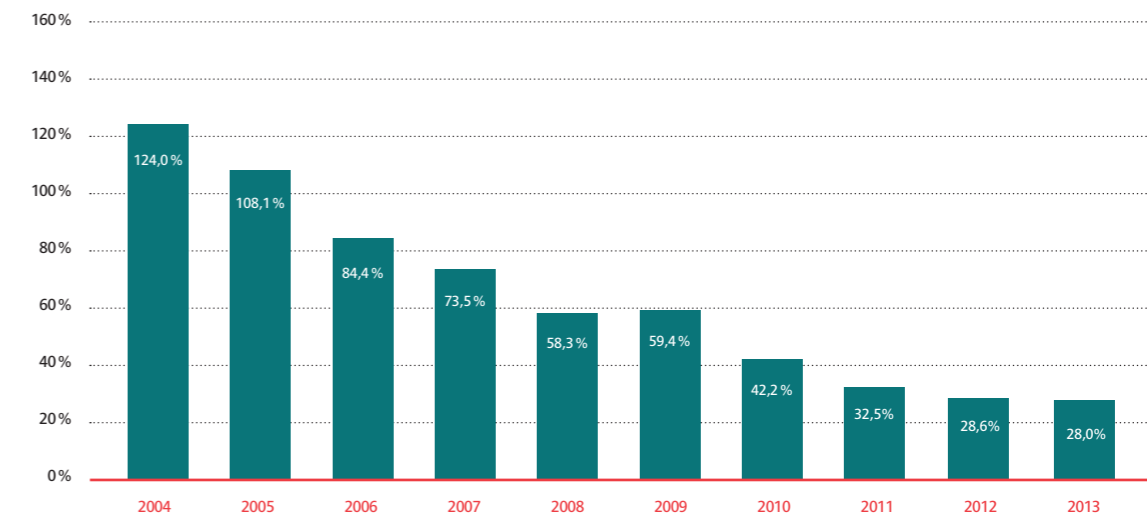
L'évolution de l'endettement est très favorable comme le montre le graphique ci après.

Endettement financier (en milliers d'euros)



Le ratio de taux d'endettement qui met en évidence la capacité de rembourser par les recettes propres (dettes/recettes propres générées dans l'année calculées sur base du compte de résultats) s'améliore d'année en année grâce à la fois à l'accroissement des recettes du trafic, mais aussi grâce à la réduction drastique de la dette depuis quelques années. On est passé de 124% en 2003 à 28% en 2013.

Taux d'endettement



Le portefeuille d'endettement est diversifié en emprunts à taux fixes et à taux variables. Compte tenu du souhait de la société de maîtriser les risques de liquidité, de fixing et de taux, les emprunts à taux variables sont fixés ou plafonnés à la hausse et plusieurs structures de produits dérivés sont actives. Ces positions sont valorisées en compte d'ordre sur base des conditions du marché (MTM) au 31 décembre 2013.

Le coût moyen du portefeuille est de 3,95 % et la duration est de 4 ans.

Le résultat de l'exercice s'élève à 259.983,70 EUR, celui-ci est affecté au fonds d'investissement au sein des réserves disponibles.

L'accroissement des fonds propres permet une amélioration significative de la solvabilité de la société. Il est d'ailleurs à souligner l'attribution par la firme Standard & Poor's d'une excellente notation long terme (AA) et court terme (A-1+), avec perspectives négatives.

Le cash flow est positif depuis quelques années et s'élève à 14,1 millions en 2013.

L'accroissement de la solvabilité, combiné au maintien d'un cash flow positif et à une stratégie de dynamisation commerciale, de recherche de l'efficacité et de la meilleure maîtrise des coûts, contribue à une amélioration de la situation financière de la société.

Cette tendance positive sera poursuivie de façon volontariste dans les années futures pour atteindre une plus grande efficacité du service à la clientèle, d'autant plus que les moyens régionaux sont limités.

La société a planifié les budgets des exercices 2014 et suivants de manière prudente, compte tenu :

- de l'évolution des recettes du trafic qui, raisonnablement, ne devraient pas se maintenir indéfiniment en croissance aussi forte ;
- du respect du contrat de gestion ;
- des moyens budgétaires régionaux et, en particulier, des demandes formées par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en matière de solde net de financement, la STIB étant consolidée avec les comptes de la Région.

> ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE

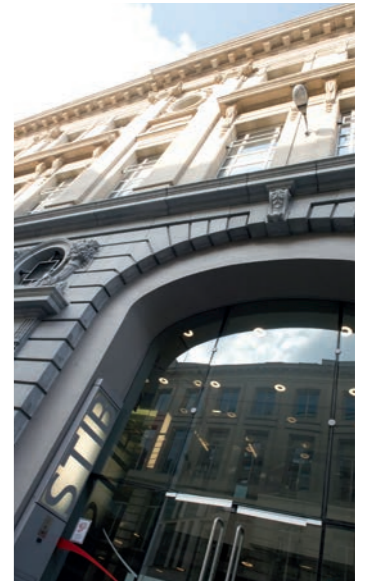
Au cours de l'exercice, les organes de la société (Comité de gestion ou Conseil d'administration, suivant le cas) ont abordé, débattu ou pris des décisions dans les matières suivantes :

1/ Contrat de gestion et plans à moyen terme

- Le 17 décembre 2013, les organes de gestion ont pris connaissance du dernier rapport d'évaluation du Contrat de gestion 2007-2011, dont les effets ont été prolongés en 2012. Ce rapport, élaboré par le comité de suivi, a été transmis à la Région de Bruxelles-Capitale, afin qu'elle puisse rendre publique la manière dont ont été mises en œuvre les obligations de service public relevant de sa compétence.
- Les objectifs à atteindre et les programmes à développer par la STIB pour les 5 années à venir ont été déterminés. Le 21 février 2013, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le nouveau contrat de gestion 2013-2017. A son tour, en séance du 5 mars 2013, le Conseil d'administration de la STIB a approuvé le texte qui avait été adopté par le Gouvernement, en y proposant quelques précisions.
- Le 22 janvier 2013, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a demandé à la STIB d'examiner le plan d'investissement de la SNCB, portant sur les années 2013 à 2025. Les services de la STIB ont analysé les propositions sous deux angles : la capacité de l'offre de transport et l'intermodalité avec le réseau de la STIB. Des propositions complémentaires et des alternatives ont été transmises au cabinet de la Ministre.

2/ Adaptations et aménagements de l'offre et du réseau

- Plus que jamais en 2013, la STIB s'est voulue au service des voyageurs qui empruntent son réseau : information, sécurisation, confort ont souvent été au centre des décisions prises par les organes de gestion.
- Un nouveau plan du réseau a été présenté aux organes de gestion. Ce nouveau plan est résolument construit autour du transport public : il fait abstraction des tracés des rues et boulevards et est essentiellement composé de lignes droites, représentant schématiquement le parcours suivi par les lignes de métro, tram et bus.
- Les organes de gestion ont également pris connaissance du nouveau nom de la station de métro Simonis. Le niveau -1 de la station, terminus de la ligne 2 et station de passage de la ligne 6, est rebaptisé Simonis. Le niveau -2, terminus des lignes 2 et 6, se nomme Elisabeth.





■ Le 20 juillet 2012, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale demandait à la STIB de réformer et de moderniser le transport des personnes à mobilité réduite (PMR) : la partie non prise en charge par la STIB devait être confiée à des sociétés de taxis, système mixte que la STIB est chargée d'organiser. Cette décision a été concrétisée le 26 novembre 2013 : les organes de gestion ont approuvé un marché avec une centrale de taxis, pour trois années. Cette collaboration permettra d'augmenter la capacité de transport des personnes handicapées et s'inscrit dans le cadre de la réforme de ce service de transport à la demande, prévue au contrat de gestion.



3/ Budgets, comptes de l'entreprise et contrôle de gestion

- Les organes de gestion ont été tenus au courant de l'évolution des états financiers et de gestion, des principaux ratios de gestion qui y sont liés, de l'évolution de la situation financière de la société et de l'évolution de la clientèle.
- Le 22 octobre 2013, ils ont approuvé les budgets 2014 ainsi que l'actualisation relative à l'exercice 2013 et, dans le cadre des budgets 2014, ils ont proposé le 30 septembre 2013 des adaptations tarifaires au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, qui les a acceptées le 7 novembre 2013, moyennant le maintien du prix des abonnements annuels.
- L'article 67 du contrat de gestion 2013-2017 prévoit pour la STIB l'obligation de réaliser un certain nombre de mesures d'amélioration dans sa structure de coûts : investissements, frais d'entretien de l'infrastructure et du matériel roulant, organisation de l'exploitation et charges structurelles. La part de la dotation globale affectée au fonctionnement sera diminuée de la somme correspondant aux économies de fonctionnement que la STIB réalise dans le cadre de l'amélioration de sa productivité. Les montants sont ajoutés à la dotation d'investissements. La réalisation de ces mesures d'amélioration a reçu le nom de projet "DRIVE". Les mesures identifiées à ce jour permettent d'atteindre 116,4 millions EUR d'économies nettes cumulées entre 2013-2017, en ligne avec les objectifs fixés au projet de contrat de gestion. Le Comité de gestion a validé ce plan et a souhaité être tenu au courant semestriellement de l'état d'avancement du projet.

4/ Ressources humaines et organisations internes

- Conformément à l'usage, les conventions collectives de travail signées en sous commission paritaire du transport urbain et régional de la Région de Bruxelles-Capitale, ont été présentées au Conseil d'administration, à savoir :
 - Convention collective de travail relative à la fin de carrière pour les travailleurs qui totalisent 40 années de travail et qui ont atteint l'âge de 56 ans.
 - Convention collective de travail relative à la Chambre des recours.
 - Convention collective de travail relative à la prépension conventionnelle à temps plein (CCT du 19 décembre 1974) – Années de naissance : 1947 à 1953.
 - Convention collective de travail relative à la prépension conventionnelle à temps plein (CCT du 19 décembre 1974) – Année de naissance : 1954.
 - Convention collective de travail relative à la prépension conventionnelle à temps plein (CCT du 19 décembre 1974) – Année de naissance : 1955.

- Protocole relatif à la mise en œuvre de la classification des fonctions du personnel ouvrier.
- Accord relatif au statut de la délégation syndicale permanente.
- Convention collective de travail relative à la fonction "Agent de vente KIOSK".
- Protocole d'accord relatif aux avantages sociaux.

- Le 5 mars 2013, le comité de gestion a pris acte de la création d'une nouvelle Service Unit "Field Support" fondée sur la rationalisation des effectifs dans le but d'offrir un meilleur service aux clients et une amélioration de l'appui au personnel. Ce service regroupe 700 personnes issues des entités Customer Facilities, Security et, à terme, du département Stations de la BUM. Ce service, dépendant de la division "Operations", verra les transports publics du point de vue de l'utilisateur tout en restant proche de l'opérationnel. Ses activités principales sont l'information du voyageur, la prévention, la sécurisation, la lutte contre la fraude, la sécurité, la disponibilité des installations techniques, la propreté.
- Les nominations suivantes ont été approuvées par les organes de gestion :
 - M. Pierre-André Rulmont comme Vice President Information Systems
 - M. Tom Van de Weghe comme Vice President Infrastructure
 - M. Koen Albers au poste de Director Audit
 - M. Frédéric Demars au poste de Senior Vice President Human Resources.
- Les administrateurs insistent régulièrement sur l'importance du respect de la circulaire adoptée en 2012 par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale concernant l'intégration des clauses sociales dans les marchés publics.
- Le 26 novembre 2013, le Comité de gestion a approuvé un accord-cadre d'une durée de 4 ans pour les prestations d'un service externe de prévention et protection au travail. La médecine du travail de la STIB était jusqu'à présent assurée en interne, ce qui s'avère de plus en plus difficile par manque de candidats répondant aux critères. Un prestataire externe offre un pool plus vaste et un ensemble de services.





5/ Investissements d'ordre technique

■ Afin de veiller au maintien de l'outil, les organes de gestion ont conclu, chacun dans le domaine de ses compétences, divers marchés ou accords-cadres visant principalement le maintien en l'état, le bon fonctionnement du réseau et des propriétés immobilières des trois modes d'exploitation, ainsi que le confort de la clientèle et le bien-être du personnel.

- Dans le cadre du projet de rénovation de façade à façade de la rue Théodore Verhaegen mené par Beliris, les voies de tramway ont été renouvelées. De nombreuses plaintes de riverains relatives aux bruits et vibrations ayant été formulées, la STIB a commandé une étude acoustique. Des voies modules avec tapis antivibratoire intégré ont été mises en œuvre sur les 1600 m de voies simples. Les travaux ont débuté au 1^{er} trimestre 2013.

- Renouvellement des voies de tramway chaussée de Waterloo entre les avenues Legrand et Winston Churchill, pour des raisons de sécurité. Ces travaux ont été menés pendant les grandes vacances 2013. Suite à une étude acoustique et vibratoire, des tapis antivibratoires ont été installés.

- Dans le cadre du réaménagement complet des voies de tramway de la chaussée de Gand à Berchem Sainte Agathe, 1770 m de voies simples ont été renouvelées à partir d'août 2013. Ici également un dispositif antivibratoire a été prévu.

- Pose de voies de tramway à hauteur du carrefour entre la chaussée de Neerstalle et la chaussée de Ruisbroek, incluant la voie d'accès au futur dépôt "Marconi". Les voies ont été placées avec tapis antivibratoire.

■ Le 3 septembre 2013, les membres du Comité de gestion ont été informés de la teneur de l'accord obtenu avec le bourgmestre de la commune de Schaerbeek, quant au litige sur la ligne 62 exploitée au moyen de trams T2000 en journée : les travaux à la place Meiser sont avancés au printemps 2014 ; en mars, la ligne 62 sera prolongée vers le cimetière de Jette en passant par la place Liedts ; des études seront menées concernant les possibilités d'extension de la ligne vers la gare du Nord à partir de la place des Bienfaiteurs.

■ Plusieurs décisions dans le domaine immobilier ont été approuvées par les organes de gestion.

- Les membres du Comité de gestion ont marqué leur accord pour l'acquisition d'une parcelle de terrain de 165 m² sise rue du Rupel, en vue d'y ériger une nouvelle sous-station Rupel. Le renforcement des fréquences va entraîner une augmentation de la consommation électrique rendant nécessaire le renouvellement de la sous-station actuelle.

- Le 19 février 2013, les administrateurs ont pris connaissance et approuvé une convention entre les parties impliquées dans le développement du quartier Chaudron à Anderlecht, où sera construit le dépôt des nouvelles rames de métro prévues au programme Pulsar. Plusieurs parties voisines réaliseront leurs projets respectifs dans un timing similaire. La convention garantit à chaque partie un accès à sa parcelle lors des divers chantiers et dépasse d'ailleurs cette phase de travaux pour se prolonger pendant l'exploitation des bâtiments.

- Le 17 juillet 2008 et le 4 février 2010, le Gouvernement bruxellois avait pris les décisions nécessaires pour permettre à la STIB d'installer son futur dépôt de tramways sur le site "Marconi", à Uccle. Des transformations au complexe du Royal Uccle Sport sont indispensables et doivent débiter en priorité, afin de permettre de libérer l'espace nécessaire à la construction du nouveau dépôt. Fin 2011, une convention de marché a été signée entre la STIB et la commune d'Uccle pour la réalisation des travaux du club Royal Uccle Sport. Après obtention des permis d'urbanisme en 2012, le Comité de gestion a approuvé le 22 octobre 2013 le marché de travaux relatifs à la démolition et reconstruction du centre sportif.

- En 2012, le Comité de gestion avait pris la décision de réaliser la construction du dépôt "Marconi" sous la forme d'un partenariat entre le secteur public et le secteur privé (PPP), considérant qu'il était prudent d'étaler cette dépense budgétaire autant que possible dans le temps. Depuis lors, le contrat de gestion 2013-2017 a été signé et plusieurs éléments ont été précisés. Il s'est révélé utile de réévaluer ce choix, processus au terme duquel le Comité de gestion a estimé financièrement plus intéressant d'effectuer le financement du projet Marconi via une maîtrise d'ouvrage publique (MOP), avec peu d'impact négatif sur le solde net à financer.

- Le 3 septembre 2013, cette préférence pour un contrat de construction classique a encore été confirmée par le Comité de gestion lors de la décision à prendre pour la réalisation du dépôt Erasme.

- Les dépôts de bus sont actuellement au nombre de trois, sur les sites de Jacques Brel, Haren et Delta. Une localisation supplémentaire s'impose, afin de diminuer les kilomètres improductifs, en particulier pour les lignes irriguant le sud de la Région. Cette meilleure répartition à l'échelle de la ville améliore la maîtrise des coûts d'exploitation et l'impact environnemental de l'activité de transport. L'article 31 du nouveau contrat de gestion énonce que la STIB étudiera la réalisation d'un dépôt de bus au sud-ouest de Bruxelles.

Une opportunité, qui répond aux besoins stratégiques et opérationnels de la BU Bus, a été trouvée à Anderlecht. Une convention de sous-emphytéose a été conclue le 30.7.2013 avec le propriétaire, pour une durée de 27 ans avec prise d'effet au 1.1.2014. Dès septembre 2014, une cinquantaine de bus pourront déjà être entreposés en attendant l'obtention du permis d'environnement et la réalisation des travaux nécessaires à la construction des zones de tankage et lavage. Dès le 1^{er} semestre 2015, le nombre de bus exploités au départ de ce 4^e dépôt, dont le nom sera Petite Île, devrait être de l'ordre de 80.

■ Par ailleurs, divers accords-cadres techniques ont encore été signés pour :

- la fourniture de bandages de roues et d'anneaux en caoutchouc destinés aux roues des tramways de type T3000/4000.
- la mise en place d'un contrat de maintenance des systèmes caméras.
- l'étude, la fourniture et l'installation de marquage routier et signalisation verticale, principalement la sécurisation des passages pour piétons sur les sites propres bus et tram.
- l'exécution de tranchées et placement de tuyaux d'attente et des câbles correspondants pour la commande électrique des aiguillages de tramway et la télécommande des feux pour les trams et les bus.





- la maintenance d'équipements électromécaniques "grilles, portes et volets" d'immeubles divers et métro.
- la fourniture de traverses monobloc en béton précontraint avec système de fixation de rail et élément en caoutchouc continu enrobant le rail.
- la fourniture et le placement de vitres destinées aux autobus, trams et trains de métro.
- l'implémentation d'un réseau radio numérique.
- l'installation d'un réseau optique multiplexé, "Fibernet" permettant d'augmenter la capacité et la sécurité du réseau tout en réduisant le nombre de fibres. La surveillance du réseau et le dépannage sont également facilités.
- la fourniture de matériel de stockage de données informatiques.
- l'exécution de missions de réparation, de déplacement ou d'adaptation d'équipements dans les installations de télécommunications et de signalisation de sécurité dans les stations et tunnels métro et prémétro.
- la commande de matériel embarqué destiné au contrôle de vitesse et au freinage automatique de sécurité pour les dernières livraisons de trams T3000 et T4000 en 2013 et 2014.
- la fourniture d'ordinateurs de bord qui équiperont à terme les véhicules de tous les modes de transport de la STIB.

■ Les nouveaux développements des systèmes de gestion obligent la STIB à faire ponctuellement appel à des connaissances externes à la société pour renforcer les équipes actuelles. Devant l'importance de pouvoir compter très rapidement sur des spécialistes à même de l'aider à définir la nouvelle architecture et la programmation, entre autres de la carte MOBIB, l'entreprise a conclu deux accords-cadres d'une durée de quatre ans: le premier avec un ensemble de firmes pour des prestations de consultance "Architecte Système" et le second pour la mise à disposition de consultants dans le cadre de la programmation "C#". Ces contrats sont entrés en vigueur en mars 2013.

■ Le 6 mai 2013, le Comité de gestion a encore donné son accord pour la signature d'un troisième accord-cadre dans le domaine de la consultance pour les applications MOBIB, visant à la mise à disposition de spécialistes Coach Testing SAP et testeurs DotNet.

■ Annuellement, 750 actes de vandalisme touchent les cadres horaires qui équipent les arrêts. 350 d'entre eux datent de 1985 et ont atteint les limites de leur résistance. Le Comité de gestion a signé un accord-cadre pour un nouvel équipement. Les nouveaux porte-horaires seront plus solides et 300 seront rétro-éclairés. Le changement des feuilles horaires sera facilité.

■ La qualité de l'information est une part importante du confort attendu par les voyageurs. Cette information passe aussi par les afficheurs de temps d'attente. L'article 35 du contrat de gestion 2013-2017 précise que la STIB équipe d'ici 2017 environ 2.000 arrêts de surface d'afficheurs d'information dynamique aux voyageurs. Aujourd'hui, environ 400 arrêts sont équipés. La STIB a fait appel à l'accord-cadre existant pour compléter son parc de 350 afficheurs supplémentaires et contribuer ainsi à la réalisation de ses objectifs en matière d'information aux voyageurs.

■ Le programme VICOM, devenu AVANTI depuis le nouveau contrat de gestion, est composé d'une série de mesures dont le but est d'accroître la vitesse commerciale du transport public. La télécommande de feu installée sur les véhicules trams et bus de la STIB est constituée d'un boîtier électronique, une radio spécialisée, des antennes et des câblages spécifiques. Bruxelles-Mobilité

gère la partie infrastructure des feux associés. En mars 2013, le Comité de gestion décidait de conclure un accord-cadre de six ans pour la maintenance des télécommandes de feux "VICOM".

La maintenance du support du système de suivi et de régulation des métros des lignes 1/5 et 2/6 est indispensable, afin d'assurer la gestion des métros. Ce système comprend aussi, depuis 2010, la gestion des conducteurs en temps réel et le simulateur de formation. Le système de base mis en service en 2007 ayant atteint la fin de garantie, le Comité de gestion a décidé, fin juin 2013, de lever les options "contrat de maintenance" qui avaient été prévues dans les marchés.

■ Les valideurs MOBIB ont été acquis en 2009 et les premiers remplacements sont envisagés. Par ailleurs, l'augmentation du parc de véhicules et l'imminent check out en station nécessitent des valideurs supplémentaires. Les besoins sont évalués à 7.000 valideurs. La STIB a souhaité conclure un accord-cadre comprenant l'étude, la livraison, le montage, le câblage, l'intégration, le réglage, la configuration, le test, la mise en service et la maintenance des valideurs. Cet accord-cadre a été approuvé le 25 juin 2013 par le Conseil d'administration de l'entreprise.

■ L'article 30 du contrat de gestion prévoit l'acquisition de 172 bus diesel pour couvrir le renouvellement et l'extension de la flotte. Le Comité de gestion avait demandé de prévoir la possibilité de pouvoir se défaire après 8 ans des véhicules; c'est dès lors la piste de l'option d'achat avec possibilité de revente après 8 ans qui a été retenue. Ce qui permet un effet neutre au niveau compte de résultats. Le 25 juin 2013, le Conseil d'administration a approuvé l'acquisition de 172 bus diesel. Un des candidats écartés a contesté la décision devant le Conseil d'État, suspendant ainsi la décision d'attribution de la STIB. Suite à l'avis rendu par le Conseil d'État, le Conseil d'administration a précisé sa décision le 17 septembre 2013, suivie à nouveau d'un recours en suspension introduit par le même candidat. A ce stade déjà, les livraisons dont la STIB avait un cruel besoin étaient reportées de plus de 6 mois, retardant la mise en exploitation des véhicules du printemps à l'automne 2014. Par ailleurs, le contrat de gestion imposait la livraison de tous les autobus diesel avant le 31 décembre 2014. Dès lors, sans attendre l'avis du Conseil d'État, le Conseil d'administration a retiré sa décision du 17 septembre et l'a réattribuée au même candidat après l'avoir reformulée en anticipation d'éventuels nouveaux recours. Fin octobre 2013, le Conseil d'État a rejeté, sur cette base, la demande de suspension du candidat évincé. La STIB a alors attribué définitivement la commande des 172 autobus diesel.

■ Le contrat de gestion prévoit une 2^e phase de commande de bus, à livrer après 2015. Pour cette future commande, la STIB a d'ores et déjà entamé l'analyse des motorisations à commander. Ses services ont conclu, au terme d'une analyse environnementale, économique et opérationnelle approfondie, à la pertinence du choix de la technologie hybride comme scénario de transition vers une stratégie long terme de déploiement d'une flotte électrique. Cette dernière technologie permet, sous ses différentes formes, de répondre durablement aux défis environnementaux futurs à un coût acceptable. Elle devrait en outre profiter d'une tendance favorable et de la synergie avec les modes de transport électriques que sont le métro et le tramway. L'expérience de la STIB dans ce domaine est un avantage non négligeable dans la réussite de cette transition.

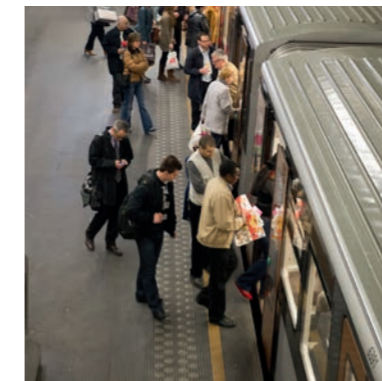
- Un projet a été lancé afin de contribuer à l'augmentation de la productivité des équipes de maintenance, en agissant sur une meilleure planification des activités. La STIB a souhaité acquérir un logiciel de planification des activités de maintenance des équipements, qui modernise les outils actuels et permette de faire face à l'augmentation des activités. Le 22 octobre 2013, le Comité de gestion a approuvé un accord-cadre de 10 ans pour l'implémentation de cet outil professionnel.
- En approuvant un accord-cadre de 4 années pour la fourniture de consoles IP, les membres du Comité de gestion ont rendu disponibles les fonctionnalités du système de communication radio dans le système de téléphonie et inversement. La nouvelle console permet une communication simultanée, conviviale et flexible entre deux univers au travers d'un seul appareil.
- Dans le cadre de son programme de formation consacrée à l'écoconduite pour ses chauffeurs d'autobus, la STIB souhaitait organiser un suivi des résultats. Les administrateurs ont approuvé un accord-cadre d'une durée de 6 années pour la fourniture et la gestion d'un système Secure Drive/Ecodrive pour autobus. Un indicateur avertira le chauffeur en cas de conduite inconfortable ou de style de conduite non écologique et enregistrera des rapports de consommation. Les économies à réaliser en matière de consommation croissent d'année en année pour atteindre 1.000.000 EUR en 2018.
- La STIB effectue des comptages de voyageurs dans le but d'adapter la gestion et le dimensionnement de son offre commerciale. Afin de fiabiliser les statistiques, de mieux cibler les zones et les moments de friction, de mesurer les mouvements de voyageurs aux arrêts, il est nécessaire d'augmenter et d'affiner les comptages et d'équiper davantage de véhicules. Le Comité de gestion a décidé de conclure un accord-cadre pour 10 ans pour l'étude, la fourniture, la paramétrisation, la configuration, la mise en service des systèmes de comptages automatiques des voyageurs.



> PERSPECTIVES 2014

Après la finalisation en mars 2013 du contrat de gestion qui lie la STIB à la Région de Bruxelles-Capitale pour les années 2013 à 2017 et l'élaboration du plan d'entreprise, 2014 sera pour la STIB une année marquée par la mise en œuvre de ce plan d'entreprise. Ce plan pluriannuel (5 ans) décrira systématiquement la stratégie que la STIB entend développer pour opérationnaliser et atteindre les objectifs fixés par le contrat de gestion. Ce plan se traduira en mesures concrètes (chantiers et projets), assorties d'un calendrier de réalisation.

En 2014, la STIB développera également plusieurs plans directeurs et études, afin d'ajuster au mieux ses capacités à l'évolution de la demande, mais également pour améliorer la performance et la fiabilité du service de transport, en conformité avec les plans stratégiques régionaux.



La STIB sera particulièrement active dans les domaines suivants:

- Elaboration d'un plan directeur dépôt et ateliers.
- Coordination entre la Région et la STIB en vue de finaliser la création d'un modèle de déplacement transport public en Région de Bruxelles-Capitale.
- Participation à la réflexion autour du futur Plan Régional de Développement Durable et particulièrement autour des aspects liés à la mobilité à l'horizon 2020 et 2040.
- Elaboration d'un modèle d'évaluation socio-économique (coûts avantages) pour les projets d'extension du transport public à moyen et à long terme.
- Coordination entre la STIB, la SNCB, De Lijn et les TEC pour l'offre trans-régionale et le RER.



Les principaux travaux prévus en 2014 sont les suivants:

- Station Bourse: rénovation de la station et création de 1600 m² de commerces.
- Bâtiment De Bonne: Etudes et travaux d'assainissement du sol.
- Marconi: construction d'un nouveau dépôt tram.
- Petite Île: création d'un nouveau dépôt bus.
- Haren: construction d'un centre de maintenance.
- Jacques Brel: extension du bâtiment pour l'entretien des bus articulés.
- Programme Pulsar d'automatisation du métro: appel d'offres et attribution du marché pour la partie signalisation et matériel roulant de ce programme.
- Rénovation du bâtiment qui accueillera l'équipe de Field Support.
- Enghien: aménagement du dépôt tram actuel en vue d'accueillir la BUT.
- Aménagement du site de Demets pour pouvoir accueillir 64 bus articulés, si un autre site ne devait pas être trouvé à brève échéance.

A cela s'ajoute la construction de 8.619 mètres de voie simple.



Les autres aménagements apportés au réseau courant 2014 devraient être les suivants :

- Extension de la ligne 62 à partir du 10 mars et du 22 avril 2014 ;
- Adaptation locale de l'itinéraire des lignes 51, 53 et 64, à partir du 10 mars 2014 ;
- Rétablissement de la desserte le soir et le dimanche sur les lignes d'autobus 17 et 75, à partir du 10 mars 2014;
- Mise en service de 40 bus supplémentaires en ligne à partir du 1^{er} septembre 2014 ;
- Le service hiver bénéficiera d'un renforcement des fréquences de passage (en soirée et le dimanche) sur certaines lignes de trams et de bus, ainsi que d'une augmentation de l'amplitude des heures de pointe sur le réseau métro ;
- La période des vacances scolaires fera l'objet d'une amélioration des fréquences de passage.



Permis d'urbanisme attendus en 2014 :

- Réaménagement Pont Carsoel.
- Réaménagement avenue De Jaer.
- Réaménagement avenue de la Forêt.
- Réaménagement rue du Ham et du terminus Fort-Jaco.
- Réaménagement rue de Stalle.
- L9 Rue de Jette Arbre Ballon.
- Extension Musée du tram – Roodebeek.
- Réaménagement avenue Buyl et square Devèze.
- Renouvellement de voies avenue Hôpital français – rue Goffin.
- Dépôt bus "Petite Île".
- Nouveaux locaux de "Field support" et atelier de signalétique rue du Collecteur.

Nouveaux systèmes de communication :

- Poursuite du déploiement des nouveaux afficheurs en temps réel aux arrêts principaux et en station de correspondance.
- Installation des derniers MUPI's (Mobilier Urbain de Promotion et d'Information) à l'entrée des stations de métro.
- Optimisation continue de l'information dynamique aux voyageurs (site web, applications mobiles).

Etudes socio-économiques et urbanistiques préalables à l'élaboration de grandes demandes de permis d'urbanisme à mener en 2014 :

- Etude Beliris du prolongement nord du prémétro Nord-Sud.
- Etude génie civil et urbanisme du tunnel Constitution et trémie Fonsny.
- Etude d'urbanisme de la tramification du 71.
- Etude d'urbanisme du tram Rogier Tour et Taxis.

Nouveaux véhicules à livrer en 2014 :

- Livraison de 31 tramways T3000 et T4000 (trams de grande capacité).
- Livraison de 12 minibus PMR
- Livraison de 172 bus (renouvellement et extension de parc), dont 93 bus standard et 79 articulés. Leur mise en service est prévue pour le 1^{er} septembre 2014.

La poursuite du projet DRIVE visant à améliorer l'efficacité et la performance de la STIB pour le développement et la mise en œuvre de sa stratégie et la réalisation de ses résultats marquera également 2014.

Enfin, 2014 sera également l'année de finalisation du projet européen "Ticket to Kyoto", piloté par la STIB. Ticket to Kyoto vise à diminuer l'empreinte carbone et dès lors également les consommations énergétiques des opérateurs de transport public.





COMPTES ANNUELS

Chiffres exprimés en euros

Compte de fonctionnement

COMPTE DE FONCTIONNEMENT		2013	2012
I. RECETTES		572.897.404,90	521.280.846,86
A. Trafic			
• recettes directes	199.868.776,54	186.102.906,58	
• dotation pour tarifs préférentiels	58.500.000,00	58.500.000,00	
• Noctis	0,00	0,00	
B. Recettes de publicité	2.134.921,13	2.331.985,46	
C. Recettes de location	5.430.119,42	5.322.985,46	
D. Autres recettes d'exploitation	17.178.715,41	23.473.548,48	
Recettes exceptionnelles	2.633.073,49	1.014.596,12	
E. Recettes de placements financiers	1.783.337,47	2.361.450,10	
Intérêts Lease	0,00	121.592,71	
F. Intervention ORBEM dans le renforcement de la présence en stations			
G. Dotation globale affectée au fonctionnement	280.335.999,58	237.501.286,55	
Dotation frais administratifs liés aux tarifs préférentiels	0,00	0,00	
Dotation de Bonus-Malus	5.032.461,86	4.550.495,40	
Dotation complémentaire liée aux taxes régionales	0,00	0,00	
II. DÉPENSES		572.815.567,91	521.280.846,86
A. Charges du personnel	434.288.856,11	370.071.307,39	
B. Énergies			
• énergie électrique	18.515.026,50	17.307.621,76	
• combustibles	13.745.013,92	12.776.260,76	
C. Matières consommées	14.586.670,56	12.882.774,20	
D. Fournitures extérieures			
• biens et services (hors leasing)	66.752.239,83	44.724.688,08	
• leasing (informatique et automobiles)	1.770.491,61	1.989.098,25	
E. Charges fiscales	1.504.238,61	482.844,67	
F. Provisions fiscales	-462.000,00	0,00	
Provisions légales prépensions, licenciements conventionnels et autres départs	-1.690.090,23	11.437.360,61	
Provisions pour heures à récupérer	-100.733,83	3.143.414,45	
Provisions pour risques et charges	12.450.918,78	1.237.044,60	
G. Fonds d'assurance	4.916.606,82	5.171.998,03	
H. Amortissements des petits biens d'investissements et réductions de valeur sur actifs non immobilisés	5.535.640,13	4.869.087,58	
I. Frais financiers courants	430.407,42	372.268,25	
Intérêts liés au fonds de pension Ethias		0,00	
J. Charges exceptionnelles	572.281,68	34.815.078,23	
III. RÉSULTAT (I - II)		81.836,99	0,00

Compte d'investissement

COMPTE D'INVESTISSEMENT		2013	2012
I. RECETTES		127.089.419,42	119.607.559,39
A. Dotation couvrant les charges d'intérêts	4.119.358,36	4.791.682,42	
B. Utilisation du subside en capital au prorata des amortissements industriels effectués	98.932.221,16	94.292.192,36	
C. Amortissement des subsides en capital spécifiques reçus des pouvoirs publics (crédits d'engagements)	23.359.760,95	20.069.453,16	
D. Rentings	452.601,62	389.971,80	
E. Répartition du produit Seb Lease, <i>prorata temporis</i>	44.652,50	12.625,65	
F. Solde de la répartition de la dotation globalisée affectée au fonds d'investissement après décision de l'Assemblée générale	0,00	0,00	
G. Plus value sur immobilisations financières	45.370,06	51.634,00	
H. Intérêts dépôt gagé	135.454,77	0,00	
II. DÉPENSES		126.911.272,81	119.552.659,74
A. Charges d'intérêts	4.119.358,36	4.791.682,42	
• Charges financières liées aux emprunts	4.119.358,36	4.791.682,42	
• Intervention de l'État fédéral	0,00	0,00	
B. Charges du capital	122.791.914,45	114.760.977,32	
• Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles financées par la société et moins-values	98.932.221,16	94.292.192,36	
• Amortissement des immobilisations corporelles financées par des subsides spécifiques des pouvoirs publics (crédits d'engagement)	23.359.760,95	20.069.453,16	
• Rentings	452.601,62	389.971,80	
• Réductions de valeurs sur immobilisations et créances irrécouvrables	0,00	9.360,00	
• Moins value sur réalisations d'actifs financiers	47.330,62	0,00	
III. RÉSULTAT (I - II)		178.146,71	54.899,65

Bilan au 31 décembre 2013 **o Actif**

ACTIFS IMMOBILISÉS	2013	2012
I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	0,00	0,00
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	3.928,97
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.604.839.048,09	1.541.269.272,48
A. Terrains et constructions	530.400.402,10	498.932.900,96
B. Installations, machines et outillages	145.913.620,14	133.874.538,52
C. Mobilier et matériel roulant	679.775.607,79	756.147.755,64
D. Location-financement et droits similaires	124.234.749,96	42.964.414,77
E. Autres immobilisations corporelles	48.322.400,98	48.727.264,54
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	76.192.267,12	60.622.398,05
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	89.808.304,72	114.367.246,38
A. Entreprises liées	73.664.492,68	73.664.492,68
B. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	560.662,05	560.662,05
C. Autres immobilisations financières		
1. Actions et parts	173.361,24	178.598,00
2. Créances et cautionnements en numéraire	15.409.788,75	39.963.493,65
ACTIFS CIRCULANTS		
V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	1.884.068,93	2.128.674,52
B. Autres créances	1.884.068,93	2.128.674,52
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	27.207.170,66	28.196.757,97
A. Stocks		
1. Approvisionnements	25.370.055,73	25.064.184,95
2. En-cours de fabrication	1.837.114,93	3.132.573,02
B. Commandes en cours d'exécution	0,00	0,00
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	256.642.194,55	199.550.004,40
A. Créances commerciales	22.485.906,45	21.102.236,19
B. Autres créances	234.156.288,10	178.447.768,21
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	0,00	0,00
B. Autres placements	0,00	0,00
IX. VALEURS DISPONIBLES	6.715.352,71	23.771.569,29
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	19.640.643,46	15.558.710,83
TOTAL DE L'ACTIF	2.006.736.783,12	1.924.846.164,84

Vérfié par le collège des commissaires le 19 mars 2014.

Bilan au 31 décembre 2013 **o Passif**

CAPITAUX PROPRES	2013	2012
I. CAPITAL	37.000.000,00	37.000.000,00
A. Capital souscrit	37.000.000,00	37.000.000,00
IV. RÉSERVES	44.816.680,50	44.556.696,80
A. Réserve légale	3.700.000,00	3.700.000,00
D. Réserves disponibles		
• Fonds d'investissement	40.741.489,44	40.481.505,74
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54	127.297,54
• Autres réserves disponibles	247.893,52	247.893,52
V. BÉNÉFICE REPORTÉ DE L'EXERCICE EN COURS	0,00	0,00
VI. SUBSIDES EN CAPITAL	1.458.212.044,11	1.332.725.203,33
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		
VII. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	131.089.797,04	121.121.057,38
A. Prévisions, licenciements conventionnels et autres départs	88.060.633,81	89.750.724,04
B. Charges fiscales	0,00	462.000,00
C. Risques et charges pour regroupement des ateliers et des services administratifs	7.326.000,00	4.225.000,00
D. Autres risques et charges		
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	11.674.941,68	11.904.296,74
• Provision heures à récupérer	10.584.047,50	10.684.781,33
• Provision pour litiges en cours	11.547.895,25	2.494.000,00
• Provision pour litige social	1.686.278,80	1.600.255,27
• Provision autres	210.000,00	0,00
DETTES		
VIII. DETTES À PLUS D'UN AN	97.257.247,78	137.761.173,12
A. Dettes financières		
3. Dettes de location-financement et assimilés	14.933.668,82	39.922.118,73
4. Établissements de crédit	80.738.712,87	95.204.743,08
C. Acomptes reçus sur commande	0,00	0,00
D. Autres dettes	1.584.866,09	2.634.311,31
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	195.218.237,09	209.729.247,65
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	19.983.310,18	15.919.544,04
B. Dettes financières - Établissements de crédit	0,00	0,00
C. Dettes commerciales - Fournisseurs	95.244.398,93	82.859.607,50
D. Acomptes reçus	15.657,09	70.709,15
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	75.123.510,36	103.809.237,43
F. Autres dettes	4.851.360,53	7.070.149,53
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	43.142.776,60	41.952.786,56
TOTAL DU PASSIF	2.006.736.783,12	1.924.846.164,84

Arrêté par le Conseil d'administration en séance du 1^{er} avril 2014.L'Administrateur-directeur-général,
Brieuc DE MEEUSLe Président du Conseil d'administration,
Alain BEECKMANS

Examen du bilan au 31 décembre 2013 o Actif

ACTIFS IMMOBILISÉS

I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	0,00
Frais de restructuration	9.814.152,39
Amortissement	-9.814.152,39
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00
Droits d'usage de logiciels appartenant à des tiers	1.242.406,57
Amortissement	-1.242.406,57
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.604.839.048,09
A. Terrains et constructions	530.400.402,10
• Terrains	24.831.597,60
• Constructions	167.002.145,63
- Bâtiments	341.192.125,55
- Amortissement	-174.189.979,92
• Réseaux des câbles, lignes, voies et sites propres bus	338.566.658,87
- Réseaux des câbles, lignes, voies et sites propres bus	644.630.696,77
- Amortissement	-306.064.037,90
B. Installations, machines et outillage	145.913.620,14
- Installations, machines et outillage	360.784.892,43
- Amortissement	-214.871.272,29
C. Mobilier, matériel roulant et pièces réparables (UNBW)	679.775.607,79
• Mobilier et matériel de bureau	832.698,76
- Mobilier et matériel de bureau	25.984.525,26
- Amortissement	-25.151.826,50
• Matériel roulant d'exploitation	230.883.964,71
- Rames de métro	545.947.263,70
- Amortissement	-315.063.298,99
- Tramways	628.769.320,10
- Amortissement	-254.481.587,79
- Autobus	147.706.274,23
- Amortissement	-86.863.158,17
- Autre matériel roulant	38.106.524,78
- Amortissement	-25.178.428,83
D. Location-financement et droits similaires	124.234.749,96
• Machines/outillage	0,00
- Machines/outillage	72.112,22
- Amortissement	-72.112,22
• Rames de métro	0,00
- Rames de métro	0,00
- Amortissement	0,00
• Tramways	124.234.749,96
- Tramways	125.764.674,09
- Amortissement	-1.529.924,13
E. Autres immobilisations corporelles	48.322.400,98
• Bâtiments pris en location	26.635.609,00
- Bâtiments pris en location	35.831.943,08
- Amortissement	-9.196.334,08
• Commerces stations	190.620,45
- Commerces stations	268.934,38
- Amortissement	-78.313,93
• Terrains et bâtiments donnés en location	961.444,22
- Terrains donnés en location	457.666,42
- Bâtiments donnés en location	604.265,30
- Amortissement	-100.487,50
• Matériel roulant	0,00
- Matériel roulant	700.558,97
- Amortissement	-700.558,97
• Terrains cédés en emphytéose	9.712.904,88
- Terrains cédés en emphytéose	20.671.238,21
- Réduction de valeur	-10.958.333,33
• Bâtiments cédés en emphytéose	10.821.822,43
- Bâtiments cédés en emphytéose	37.915.874,17
- Amortissement	-27.094.051,74
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	76.192.267,12

Examen du bilan au 31 décembre 2013 o Actif

ACTIFS IMMOBILISÉS (suite)

IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	89.808.304,72
A. Entreprise liée	73.664.492,68
a) MEDIA TRANSPORT BRUSSELS – Acquisition	247.992,68
b) CITEO – Acquisition	73.416.500,00
B. Entreprise avec laquelle il existe un lien de participation	560.662,05
a) TRANSURB CONSULT – Acquisition	495.787,05
b) OPTIMOBIL – Acquisition	49.500,00
c) TRANSAMO – Acquisition	0,00
d) BELGIAN MOBILITY CARD – Acquisition	15.375,00
C. Autres immobilisations financières	173.361,24
PHILIPPINES – Acquisition	80.000,00
PHILIPPINES – Réduction de valeur	-60.000,00
TRANSAMO – Acquisition	129.600,00
CREDIT OUVRIER – Acquisition	23.761,24
Créances et cautionnements en numéraire	15.409.788,75

ACTIFS CIRCULANTS

V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	1.884.068,93
B. Autres créances	1.884.068,93
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	27.207.170,66
A. Stocks	27.207.170,66
1. Approvisionnements	25.370.055,73
2. Fabrications et travaux en cours	1.837.114,93
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	256.642.194,55
A. Créances commerciales	22.485.906,45
• Clients	19.879.686,32
• Fournisseurs (débiteurs)	25.804,18
• Factures à établir	2.492.731,81
• Acomptes versés	0,00
• Créances douteuses	87.684,14
B. Autres créances	234.156.288,10
• Personnel	360.518,65
• T.V.A. à récupérer	6.523.392,85
• Quote-part de l'État dans les intérêts sur emprunts	0,00
• Rémunérations du personnel détaché	-113.741,56
• Solde de la subvention d'exploitation à recevoir	201.010.396,43
• Divers	26.375.721,73
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	0,00
IX. VALEURS DISPONIBLES	6.715.352,71
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	19.640.643,46

TOTAL DE L'ACTIF **2.006.736.783,12**

Examen du bilan au 31 décembre 2013 o Passif

CAPITAUX PROPRES

I. CAPITAL	37.000.000,00
IV. RÉSERVES	44.816.680,50
A. Réserve légale	3.700.000,00
D. Réserves disponibles	41.116.680,50
• Fonds d'investissement	40.741.489,44
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54
• Autres réserves disponibles	247.893,52
V. BÉNÉFICE REPORTÉ DE L'EXERCICE EN COURS	0,00
VI. SUBSIDES EN CAPITAL	1.458.212.044,11

PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

VII. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	131.089.797,04
A. Provision pour pensions et autres obligations similaires	88.060.633,81
B. Provision pour charges fiscales	0,00
C. Provision constituée pour couvrir le coût probable des regroupements des ateliers et services administratifs	7.326.000,00
D. Autres risques et charges	35.703.163,23
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	11.674.941,68
• Provision pour litiges en cours	11.547.895,25
• Provision pour heures à récupérer	10.584.047,50
• Provision pour litige social	1.686.278,80
• Provision autres	210.000,00

DETTES

VIII. DETTES À PLUS D'UN AN	97.257.247,78
A. Dettes financières	95.672.381,69
3. Dettes de location-financement et assimilés	14.933.668,82
4. Établissements de crédit: emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	80.738.712,87
C. Acomptes reçus sur commande	0,00
D. Autres dettes	1.584.866,09
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	195.218.237,09
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	19.983.310,18
• Dettes de location-financement mobilier	5.517.279,97
• Remboursements dont l'échéance se situe en 2014 sur les emprunts à long terme pris pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	14.466.030,21
B. Dettes financières – Établissements de crédit	0,00
C. Dettes commerciales	95.244.398,93
D. Acomptes reçus	15.657,09
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	75.123.510,36
F. Autres dettes	4.851.360,53
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	43.142.776,60

TOTAL DU PASSIF **2.006.736.783,12**

Examen du bilan au 31 décembre 2013

SITUATION DE LA DETTE

Année des emprunts	Montant des emprunts	Montant à rembourser au 31 déc. 2012	Remboursement au cours de l'année 2013	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2013	Remboursement au cours de l'année 2014	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2014	Montant à rembourser à partir du 01/01/2015 jusqu'au 31/12/2018	Montant à plus de 5 ans
1984	12.394.676,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.552.326,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1985	6.841.861,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	6.792.282,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	12.146.782,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1986	1.536.939,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1987	7.064.965,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.948.956,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1990	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1991	46.881.741,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5.275.056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1992	26.499.817,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	54.933.205,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1993	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1994	34.754.672,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	35.250.459,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1995	27.268.287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1996	27.268.287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1997	49.578.704,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1998	51.685.799,92	13.733.301,05	4.288.557,98	9.444.743,07	4.586.030,21	4.858.712,86	4.858.712,86	0,00
1999	83.589.696,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	21.000.000,00	11.200.000,00	1.400.000,00	9.800.000,00	1.400.000,00	8.400.000,00	5.600.000,00	2.800.000,00
2006	58.320.000,00	19.440.000,00	6.480.000,00	12.960.000,00	6.480.000,00	6.480.000,00	6.480.000,00	0,00
2007	30.000.000,00	22.000.000,00	2.000.000,00	20.000.000,00	2.000.000,00	18.000.000,00	8.000.000,00	10.000.000,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	43.000.000,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00
2010	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	816.054.912,57	109.373.301,05	14.168.557,98	95.204.743,07	14.466.030,21	80.738.712,86	24.938.712,86	55.800.000,00

CAPACITÉS D'EMPRUNTS DISPONIBLES AVEC OCTROI DE LA GARANTIE RÉGIONALE

2013	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL | 816.054.912,57 | 109.373.301,05 | 14.168.557,98 | 95.204.743,07 | 14.466.030,21 | 80.738.712,86 | 24.938.712,86 | 55.800.000,00

Résultats au 31 décembre 2013 **o Charges**

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2013	2012
II. COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS	767.521.071,71	719.238.613,05
A. Approvisionnements et marchandises	35.579.550,11	34.590.066,52
1. Achats et sous-traitances générales	37.421.197,49	41.191.931,11
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	-1.841.647,38	-6.601.864,59
B. Services et biens divers	111.996.497,31	103.848.624,64
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	479.640.510,20	447.469.953,33
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	120.300.765,69	113.162.386,10
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	5.648.183,49	3.561.050,32
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations -)	9.968.739,66	13.481.308,68
G. Autres charges d'exploitation	4.386.825,25	3.125.223,46
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	0,00	0,00
RÉSULTATS FINANCIERS		
V. CHARGES FINANCIÈRES	5.334.153,68	5.189.413,48
A. Charges des dettes	4.417.171,62	4.845.909,81
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E (dotations +, reprises -)	301.219,48	28.529,27
C. Autres charges financières	615.762,58	314.974,40
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS		
VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES	15.737.910,11	37.603.668,82
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	9.360,00
Charges exceptionnelles	15.737.910,11	34.815.078,23
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles (dotations +, utilisations -)	0,00	2.779.230,59
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
X. IMPÔTS	173.314,27	53.056,18
TOTAL DES CHARGES	788.766.449,77	762.084.751,53
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
XI. BÉNÉFICE	259.983,70	54.899,65

Résultats au 31 décembre 2013 **o Produits**

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2013	2012
I. VENTES ET PRESTATIONS	657.381.536,27	639.034.676,99
A. Chiffre d'affaires: recettes du trafic	258.368.776,54	244.601.422,28
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	-1.295.458,09	-374.498,13
C. Production immobilisée	21.837.241,19	15.040.003,16
D. 1. Autres produits d'exploitation	98.134.977,05	142.266.463,13
2. Intervention de la Région de Bruxelles-Capitale dans les frais de fonctionnement	280.335.999,58	237.501.286,55
RÉSULTATS FINANCIERS		
IV. PRODUITS FINANCIERS	128.544.053,40	122.305.136,98
A. Produits des immobilisations financières	141.599,81	94.901,55
B. Produits des actifs circulants	1.010.891,96	645.158,09
C. Autres produits financiers dont les subsides en intérêts et capital octroyés par la Région de Bruxelles-Capitale	127.391.561,63	121.565.077,34
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS		
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS	3.100.843,80	799.837,21
A. Reprises d'amortissements et réductions de valeur sur immobilisations corporelles	500.000,00	500.000,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	45.370,06	0,00
D. Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés	0,00	51.634,00
E. Autres produits exceptionnels	2.555.473,74	248.203,21
TOTAL DES PRODUITS	789.026.433,47	762.139.651,18
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
A. Résultat à affecter		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	259.983,70	54.899,65
D. Affectation aux capitaux propres		
1. Fonds d'investissement	259.983,70	54.899,65
F. Bénéfice à distribuer		
3. Autres allocataires		

Annexe

I. à III. ÉTATS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Frais de restructuration	Concessions, brevets, licences, etc.	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages
Valeur d'acquisition				
• Au terme de l'exercice précédent	9.814.152,39	1.242.406,57	940.736.529,52	325.198.110,91
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	0,00	0,00	0,00	0,00
- Constitution	0,00	0,00	0,00	0,00
- Cessions et désaffectations	0,00	0,00	10.955.615,95	16.516,96
- Transferts d'une rubrique à une autre	0,00	0,00	80.873.506,35	35.603.298,48
• Au terme de l'exercice	9.814.152,39	1.242.406,57	1.010.654.419,92	360.784.892,43
Amortissements et réductions de valeur				
• Au terme de l'exercice précédent	9.814.152,39	1.238.477,60	441.803.628,56	191.323.572,39
• Mutations de l'exercice				
- Actés	0,00	3.928,97	46.358.980,30	23.560.370,63
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	0,00	0,00	7.977.918,20	12.670,73
- Constitutions	0,00	0,00	0,00	0,00
- Reprises	0,00	0,00	0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	0,00	0,00	69.327,16	0,00
• Au terme de l'exercice	9.814.152,39	1.242.406,57	480.254.017,82	214.871.272,29
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	0,00	0,00	530.400.402,10	145.913.620,14

	Mobilier et matériel roulant	Location- financement et droits similaires (mobilier et matériel roulant)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
Valeur d'acquisition				
• Au terme de l'exercice précédent	1.420.890.176,08	43.139.067,36	95.224.325,28	60.622.398,05
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	1.282.999,59	0,00	0,00	185.065.156,72
- Constitution	0,00	0,00	0,00	0,00
- Cessions et désaffectations	4.753.876,22	0,00	0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	-30.905.391,38	82.697.718,95	1.226.155,25	-169.495.287,65
• Au terme de l'exercice	1.386.513.908,07	125.836.786,31	96.450.480,53	76.192.267,12
Amortissements et réductions de valeur				
• Au terme de l'exercice précédent	664.742.420,44	174.652,59	46.497.060,74	0,00
• Mutations de l'exercice				
- Actés	46.819.083,22	1.427.383,76	2.131.018,81	0,00
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	4.753.876,22	0,00	0,00	0,00
- Constitutions	0,00	0,00	0,00	0,00
- Reprises	0,00	0,00	500.000,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	-69.327,16	0,00	0,00	0,00
• Au terme de l'exercice	706.738.300,28	1.602.036,35	48.128.079,55	0,00
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	679.775.607,79	124.234.749,96	48.322.400,98	76.192.267,12

IV. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (RUBRIQUE 28 DE L'ACTIF)

1. Participations, actions et parts: (rubrique 280/2/4)	74.398.515,97
• Montant au terme de l'exercice précédent	74.403.752,73
• Mutation de l'exercice:	
- Acquisitions	23.761,24
- Cessions	0,00
- Réduction de valeur sur participation (dotations)	-74.368,06
- Réduction de valeur sur participation (reprises)	45.370,06
- Transfert d'une rubrique à l'autre	0,00
2. Créances (rubrique 288 Garanties)	15.409.788,75
• Montant au terme de l'exercice précédent	39.963.493,65
• Mutations de l'exercice	
- Augmentations	17.246.571,14
- Remboursements	-41.800.276,04

VIII. SITUATION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital est de 37 millions d'EURO pour 140.000 parts sociales **37.000.000,00**

IX. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provision pour sinistres à régler aux tiers (rubrique 166 du passif) 11.674.941,68
Provisions sociales, fiscales et pour autres risques et charges (rubriques 16) 119.414.855,36

X. ÉTAT DES DETTES

Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an	117.240.557,96
• Durée résiduelle d'un an au plus	19.983.310,18
- Établissements de crédit - dettes en compte emprunt	14.466.030,21
- Dettes de location-financement et assimilés	5.517.279,97
• Durée résiduelle de plus d'un an mais de cinq ans au plus	41.457.247,78
- Établissements de crédit	24.938.712,87
- Autres dettes	1.584.866,09
- Dettes de location-financement et assimilés	14.933.668,82
• Durée résiduelle de plus de cinq ans	55.800.000,00
- Établissements de crédit	55.800.000,00
- Autres dettes	0,00
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges	95.204.743,08
• Dettes à plus d'un an	
- Établissements de crédit	80.738.712,87
• Dettes à un an au plus	
- Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	14.466.030,21
Dettes fiscales, salariales et sociales	75.123.510,36
• Impôts (rubriques 450/3 du passif)	
- Dettes fiscales non échues	12.666.149,09
• Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)	
- Dettes envers l'Office national de Sécurité sociale et autres dettes salariales et sociales	62.457.361,27

XI. COMPTES DE RÉGULARISATION (RUBRIQUE 492/3/7 DU PASSIF)	43.142.776,60
Charges à payer	0,00
Intérêts courus non échus	1.275.482,04
Produits à reporter - SEB Lease	8.690.634,94
Factures établies par anticipation	4.320,00
Loyers encaissés anticipativement	468.688,49
Recettes du trafic encaissées d'avance	32.703.651,13
Écarts de conversion en US dollars	0,00

XII. INDICATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Effectif au 31 décembre 2013	7.251
- Ouvriers	5.221
- Employés	1.834
- Personnel de direction	196

Total des charges de rémunérations	479.640.510,20
Réduction des cotisations sociales imputées en autres produits d'exploitation	-23.700.078,72

Charges de rémunérations totales nettes	455.940.431,48
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée en dépenses d'exploitation	419.123.042,83
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux refacturée pour les agents détachés à l'Administration régionale	9.843.169,98
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur la dotation spécifique sécurité	9.798.499,31
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur la dotation spécifique escalators	1.048.580,20
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée en investissement	14.154.209,49
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur les travaux à charges des tiers	1.972.929,67
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée aux contrats de premier emploi	0,00

VENTILATION DES CHARGES ENTRE ACTIFS ET NON-ACTIFS

• Charges relatives au personnel actif	411.977.717,75
Rémunérations payées pendant l'année	296.546.346,34
Charges sociales de caractère légal (sous déduction des réductions de cotisations sociales pour un montant de 23.698.785,27 €)	95.744.826,04

- cotisations patronales à la sécurité sociale des travailleurs;
- charges des accidents du travail;
- salaire hebdomadaire et le salaire mensuel garantis;
- paiement des rémunérations correspondant aux congés pour événements familiaux et à l'accomplissement d'obligations civiques;
- crédits d'heures pour l'enseignement de promotion sociale;
- intervention de la société dans le prix d'abonnements S.N.C.B.;
- indemnités pour déplacements au service médical du travail;
- indemnités compensatoires de préavis;
- frais d'entretien des vêtements de travail.

Le total des charges sociales de caractère légal représente 32,29% des rémunérations.

Autres avantages conventionnels accordés au personnel	19.686.545,37
- masse d'habillement	986.573,15
- secours en cas de maladie	2.909.003,33
- tickets-restaurants	9.069.276,13
- assurance hospitalisation	2.931.125,56
- service social	2.105.028,10
- primes diverses	946.495,67
- allocation au fonds syndical	1.004.233,69
- allocation d'attente réduite à charge de l'O.N.Em.	-265.190,26

Ces avantages extra-légaux représentent 6,64% des rémunérations.

• Charges relatives au personnel non actif (pensionné, prépensionné ou bénéficiaire du système de départ anticipé)	43.962.713,73
- cotisation ONSS spéciale en matière de pension complémentaire (8,86%)	30.982,17
- indemnité complémentaire octroyée aux prépensionnés et travailleurs âgés mis au chômage	18.191.919,60
- allocation complémentaire aux agents pensionnés ainsi qu'aux veuves et orphelins	5.033.084,69
- primes annuelles d'assurances groupe Assubel, Ethias	20.706.727,27
- pensions pour maladie	0,00

L'ensemble des charges légales et extralégales pour les non-actifs se chiffre ainsi à 14,82% des rémunérations.

Réductions de valeur	5.648.183,49
Stocks et commandes en cours	
- Dotations	1.535.776,60
- Reprises	0,00
Créances commerciales	
- Dotations	15.785.297,86
- Reprises	-11.672.890,97
Provisions pour risques et charges	9.968.739,66
- Dotations	22.831.022,07
- Utilisations et reprises	-12.862.282,41
Autres charges d'exploitation	4.386.825,25
- Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	1.331.867,41
- Autres charges	3.054.957,84

XIII. INDICATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS FINANCIERS

Autres produits financiers	127.391.561,63
- Subsidés en capital	122.291.982,11
- Subsidés en intérêts	4.119.358,36
- Solde dotation globalisée	0,00
- Autres produits financiers	980.221,16

Réductions de valeurs sur actifs circulants	301.219,48
- Dotations	411.231,62
- Reprises	-110.012,14

XV. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts et précomptes dus ou versés	173.314,27
------------------------------------	------------

XVI. AUTRES TAXES ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxe sur la valeur ajoutée portée en compte	
- à l'entreprise (déductible)	62.820.893,67
- par l'entreprise	52.269.389,21

Montants retenus à charge de tiers	
- précompte professionnel	65.925.491,37
- précompte mobilier	121.853,28

XVII. INDICATIONS RELATIVES AUX DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements au 31 décembre 2013	
- engagements d'acquisition	179.415.882,20
- engagement et recours liés aux produits dérivés	1.506.453,48
- cautions reçues de tiers	21.118.676,44
- cautionnements donnés pour compte de l'entreprise	2.440.491,68
- créanciers de loyers et redevances	1.505.498,10
- engagements de la Région	33.626.232,90
- valeur des titres de transport remis en consignation au personnel et aux tiers vendeurs	444.002,00

Régime complémentaire de pension

Il s'agit d'une pension complémentaire octroyée à l'ensemble des membres du personnel pensionnés et à leurs ayants droits.

Celle-ci résulte d'une convention collective et octroie à chaque agent pensionné en vie à l'âge de la retraite une rente viagère et au décès de l'agent une rente de survie aux ayants droits. Cette rente viagère ou de survie peut être convertie en capital.

Ce régime est géré dans le cadre d'une assurance groupe conclue auprès d'Ethias; celle-ci s'est substituée, sans octroi d'avantages nouveaux au fonds de pension interne anciennement en vigueur et qui était caractérisé par l'absence de réserves financières et la prise en charge sur l'exercice des coûts induits par les rentes octroyées.

Cette assurance groupe intègre également depuis 2012 tous les pensionnés d'avant 1994 et leurs ayants droits, à concurrence de la valeur de leurs promesses de rente jusqu'à leur décès.

L'assureur a confirmé que les avoirs financiers actuels d'origine patronale couvrant ces promesses de pensions complémentaires s'élèvent au 31/12/2013 à 230.885.813 EUR compte tenu des versements légaux requis, des prélèvements effectués et des intérêts générés.

Certains membres du personnel détachés à Bruxelles Mobilité - l'Administration de l'équipement et des déplacements (A.E.D.) ne bénéficient pas de l'allocation complémentaire citée ci-dessus mais d'une autre forme d'assurance groupe conclue avec Assubel ayant pour objet de garantir à chaque participant en vie à l'âge de la retraite un capital destiné à lui constituer une rente viagère et à son décès, s'il survient avant l'âge de la retraite, un capital à liquider aux ayants droits.

XIX. INDICATIONS RELATIVES AUX ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

Rémunérations directes à charge du compte de résultats.

XX. RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du code des sociétés.

Frais de restructuration

La société a la faculté de mettre en oeuvre d'éventuelles mesures de restructuration. Conformément à la législation, les charges induites pourront être actées comme frais de restructuration lorsqu'il s'agit de charges engagées dans le cadre d'une modification substantielle de l'organisation de l'entreprise, nettement circonscrites et qui ont un impact favorable et durable sur l'efficacité de l'entreprise. La législation prévoit un amortissement en maximum 5 ans.

Immobilisations incorporelles

Le droit d'usage de logiciels repris sous cette rubrique est amorti à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat de financement représentant la reconstitution en capital de la valeur du logiciel.

Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition sous déduction des montants restant éventuellement à libérer et des moins-values certaines et durables. Ce poste comprend également la participation de la société dans le capital des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation ainsi qu'en créances et cautionnements en numéraire, les sommes déposées à titre de garanties et notamment une somme de 14.933.668,83 EUR auprès d'institutions financières de renom dans le cadre d'un financement alternatif réalisé.

Immobilisations corporelles

Tous les biens repris dans les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'un inventaire détaillé. Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'apport, à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient, déduction faite des amortissements et réductions de valeur y afférents. Les amortissements sont calculés selon la durée de vie et les pourcentages ci-après. Par transformations, il faut entendre aussi réparations et aménagements.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Durée de vie	% / an
Terrains et constructions		
- Terrains	illimitée	
Bâtiments		
- Acquisitions	40 ans	2,5
- Transformations	20 ans	5
- Aménagements	10 ans	10
- Appointements	1 an	100
- Agences commerciales - acquisitions	20 ans	5
- Agences commerciales - transformations	10 ans	10
- Installations sur réseaux y compris sanisettes - acquisitions	20 ans	5
- Installations sur réseaux y compris sanisettes - transformations	10 ans	10
Réseaux (1)		
- Voies	25 ans	4
- Lignes	10 ans	10
- Câbles et sous-stations	20 ans	5
- Câbles et sous-stations - transformations	10 ans	10
- Signalisation	20 ans	5
- Signalisation - transformations	10 ans	10
- Site propre bus	10 ans	10
- Réseaux - micro-investissement et appointements	1 an	100
Installations, machines et outillages		
- Gros équipements	20 ans	5
- Machines et équipements	10 ans	10
- Équipement de gestion y compris billettique, perception - acquisition	10 ans	10
- Équipement de gestion y compris billettique, perception - transformation	5 ans	20
- Informatique industrielle - acquisition	10 ans	10
- Informatique industrielle - transformation	5 ans	20
- Outillage divers y compris les appareillages de mesure	5 ans	20
- Informatique de gestion	5 ans	20

Articles stockés stratégiques et/ou réparables (UNBW) (2)

- UNBW Métro et métro ZRP	16 ans	6,3
- UNBW Trams 7000/7800/7900	1 an	100
- UNBW Trams 2000 et trams ZRP	12 ans	8,3
- UNBW Trams 3000	13 ans	7,7
- UNBW Bus standard / articulés / A500	1 an	100
- UNBW Bus A300 Diesel	2 ans	50
- UNBW Bus A300 Gaz	1 an	100
- UNBW Bus Jonckheere	5 ans	20
- UNBW Midibus A308	6 ans	16,7
- UNBW Evobus, A330 et O530G	7 ans	14,3
- UNBW Minibus	1 an	100
- UNBW Maintenance infrastructures (voies, lignes et câbles, ...)	9 ans	11,1

Mobilier et matériel de bureau

- Mobilier et matériel de bureau y compris les appareils de communication	5 ans	20
---	-------	----

Métro

- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie ≥ 17 ans	17 ans	5,9
- Transformations d'une durée de vie < 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100

Tramways

- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie ≥ 17 ans	17 ans	5,9
- Transformations d'une durée de vie < 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100

Autobus

- Acquisitions	13 ans	7,7
- Transformations d'une durée de vie ≥ 6 ans	6 ans	16,6
- Transformations d'une durée de vie < 6 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100

Minibus handicapés

- Acquisitions	8 ans	12,5
- Transformations d'une durée de vie ≥ 4 ans	4 ans	25
- Transformations d'une durée de vie < 4 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100

Véhicules utilitaires ferrés

- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie ≥ 17 ans	17 ans	5,9
- Transformations d'une durée de vie < 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100

Véhicules utilitaires sur pneu

- Acquisitions	10 ans	10
- Transformations d'une durée de vie ≥ 5 ans	5 ans	20
- Transformations d'une durée de vie < 5 ans	1 an	100

Automobiles

- Matériel ferré détenu en leasing	35 ans	2,9
------------------------------------	--------	-----

Bâtiments pris en location

- Transformations	20 ans	5
- Aménagements	10 ans	10

(1) Réseaux

L'ensemble de la gestion des réseaux voies, lignes aériennes, câbles et site bus fait l'objet d'une ventilation par unités d'oeuvre simple, à savoir les mètres courants. A chacun de ces mètres, nous avons associé sa vétusté exprimée en années d'utilisation et donc d'amortissement industriel réalisé. Cette méthodologie assure le suivi précis de tout tronçon faisant l'objet d'un renouvellement et prend en compte les éventuelles réductions de valeurs et utilisations/reprises des subsides en capital associées auxdits biens.

(2) Articles stockés stratégiques et/ou réparables (UNBW)

Des articles sont considérés comme stratégiques lorsqu'ils sont acquis en même temps que les véhicules auxquels ils se rapportent, soit pour des questions de fabrications en séries spécifiques, de délais particulièrement longs de réapprovisionnement ou de coûts anormalement élevés, s'ils devaient être acquis ultérieurement. Des articles sont considérés comme réparables lorsque ces articles, du fait de leur réparation en externe ou en interne, parcourent plusieurs cycles d'utilisation pendant leur durée de vie et auxquels sont associés un code de réparation atelier et un statut bloqué à la recommandation.

L'ensemble des articles détenus en stock fait l'objet d'un examen technique afin de classer ceux-ci soit en pièces de consommation courante (HIBE) gérées en quantité et valeur en stock, soit comme articles UNBW gérés en quantité en stock mais avec valorisation non plus en stock mais dans les présentes immobilisations. Les pièces UNBW ont alors été triées en différentes catégories selon le type de matériel auquel elles se rapportent et chacune de ces catégories de biens fait alors l'objet d'un amortissement en fonction de la moitié de la durée de vie restant à amortir des véhicules concernés les plus récents.

Stocks

Les pièces d'approvisionnement font l'objet d'un inventaire physique permanent et sont valorisées au prix moyen pondéré, compte tenu des prix d'acquisition ou des coûts de revient appliqués à chaque entrée.

Les en-cours de fabrication sont repris au coût de revient.
Les articles sont classifiés techniquement en deux grandes catégories:
- les articles stratégiques et réparables UNBW
- les articles de consommation normale HIBE

Tout en maintenant une gestion centralisée en SAP de tous les articles en quantités, qu'ils soient HIBE ou UNBW, seuls les articles de consommation (HIBE) restent valorisés en stock. La valeur des articles stratégiques et/ou réparables est, elle, transférée en immobilisations pour y faire l'objet d'un amortissement.
Tous les articles font l'objet d'un examen des taux de rotation et de l'obsolescence. Cet examen donne lieu à des déclassements éventuels ou à des réductions de valeur.

Une réduction de valeur individualisée est appliquée sur tous les articles n'ayant plus eu de consommation, selon le tableau ci-dessous :

ARTICLES SANS CONSOMMATION	TAUX RÉD. DE VALEUR EN %
entre 2 et 3 ans	30
entre 3 et 4 ans	60
entre 4 et 5 ans	75
entre 5 et 6 ans	90
plus de 6 ans	100

En sus, tous les articles consommés font l'objet d'un calcul de rotation (calculé sur une moyenne de deux ans) et génèrent individuellement une réduction de valeur, conformément au tableau repris ci-après :

TAUX DE ROTATION SAP MOYEN	TAUX RÉD. DE VALEUR EN %
stock consommé en <3 ans	0
stock consommé entre 3 et 4 ans	4
stock consommé entre 4 et 5 ans	10
stock consommé entre 5 et 6 ans	14
stock consommé entre 6 et 7 ans	18
stock consommé entre 7 et 8 ans	30
stock consommé entre 8 et 9 ans	40
stock consommé entre 9 et 10 ans	50
stock consommé entre 10 et 20 ans	70
stock consommé sur plus de 20 ans	100

Il est à souligner toutefois que les articles sont maintenus dans le système SAP pour leur prix moyen pondéré normal avant réduction de valeur afin de permettre le calcul correct des prix de revient, la réduction de valeur étant globalisée et déduite du stock global.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles donnent lieu à des réductions de valeur en cas d'incertitude quant à leur réalisation.

Provision pour risques et charges

Cette provision de 7.326.000,00 EUR couvre le coût probable des déménagements liés aux regroupements des ateliers de la direction technique du Matériel roulant sur le site de Haren, ainsi que les frais de déménagements de l'AED vers le nouveau siège social.

Provision pour sinistres à régler aux tiers

Cette provision de 11.674.941,68 EUR est constituée par la société comme « propre assureur ». Elle est valorisée, conformément à la législation en matière d'assurances et aux directives de la B.N.B. via une individualisation de l'ensemble des sinistres antérieurs à 2013 et pour lesquels des débours seraient à supporter raisonnablement par la société dans les années à venir. Cette estimation couvre aussi un forfait de 10% des coûts pour la couverture des frais de gestion interne et externe.

Provision pour heures à récupérer et jours de garde

Une provision de 10.584.047,50 EUR a été constituée conformément à la législation pour couvrir la charge potentielle représentée par l'ensemble des heures prestées par le personnel de l'entreprise, des jours capitalisés et des jours de garde non payés. Ces heures sont normalement à récupérer par compensation sur le reste de leur carrière future.

Provision pour la couverture des charges de prépension, licenciement conventionnel et autres départs

Cette couverture des charges de prépensions, de licenciements conventionnels et autres départs s'élève à 88.060.633,81 EUR actualisée. Elle permet entre autres de couvrir les rentes mensuelles à payer entre l'âge de départ anticipé de tous les agents partis au 31/12/2013, selon les conventions et populations concernées, et l'âge de leur départ en pension légale à 65 ans, ainsi que les promesses de pensions individuelles et les indemnités de préavis éventuels.

Provision pour la couverture des litiges sociaux

Cette provision s'élève à 1.686.278,80 EUR.

Provision pour la couverture des litiges en cours

Cette provision s'élève à 11.547.895,25 EUR.

Subsides en capital

Ils concernent :

- les interventions financières directes de la Région dans les charges spécifiques de restructuration de la société, d'extension et de modernisation du réseau. Ces subsides sont réduits individuellement et progressivement par imputation au compte de résultats, au rythme de la prise en charge de l'amortissement de ces immobilisations subsidiées;
- les subsides reçus pour rembourser le capital des emprunts d'investissement pris par la société et ayant pour objet le financement du renouvellement et de la restructuration de son outil d'exploitation. Il a été convenu, dans un souci de clarté, de traiter ce subside, à partir de 1997, comme les autres subsides en capital et de ne plus le prendre en résultat immédiatement. Les subsides reçus de la Région sous forme de dotations directes d'investissement, octroyés dans le cadre des programmes annuels d'investissement, sont dès lors pris en résultat au rythme de l'amortissement industriel global de l'ensemble des immobilisations concernées.

Les autres postes de l'actif ou du passif figurent au bilan à leur valeur comptable ou à leur valeur nominale.

XXbis. MODIFICATION DES RÈGLES D'ÉVALUATION ET DES TRAITEMENTS COMPTABLES

Les révisions périodiques des bandages de roues de trams T3000 et T4000 font l'objet d'ordres de travail, sur lesquels sont enregistrés les temps de travail, matières utilisées et autres coûts divers. La somme de ces montants est portée à l'actif, et amortie sur une durée de 7 ans.

XXI. PUBLICATION DES EXTRAITS DES ACTES CONSTITUTIFS ET MODIFICATIFS DES STATUTS

Ordonnance du 22 novembre 1990 (Moniteur belge du 28 novembre 1990) relative à l'organisation des transports en commun dans la Région de Bruxelles-Capitale, modifiée par les ordonnances du 19 juillet 1996 (Moniteur belge du 28 août 1996) et du 19 avril 2007 (Moniteur belge du 2 mai 2007). Un arrêté de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale du 6 décembre 1990 (publié au Moniteur belge du 18 décembre 1990) approuve la création et les statuts de la Société des transports intercommunaux de Bruxelles constituée par acte passé le 3 décembre 1990.



Bilan social

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 328.03

I. ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES

A. TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Total	Hommes	Femmes
1. Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein	6.113,67	5.654,25	459,42
Temps partiel	1.079,08	917,50	161,58
Total en équivalents temps plein (ETP)	6.830,99	6.264,55	566,44
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	10.602.892,50	9.683.621,72	919.270,78
Temps partiel	1.376.127,22	1.256.816,99	119.310,23
Total	11.979.019,72	10.940.438,71	1.038.581,01
Frais de personnel			
Temps plein	406.060.242,75	370.854.819,70	35.205.423,05
Temps partiel	52.701.708,80	48.132.470,65	4.569.238,15
Total	458.761.951,55	418.987.290,35	39.774.661,20
Montant des avantages accordés en sus du salaire	9.324.383,53	8.515.959,48	808.424,05
2. Au cours de l'exercice précédent			
Nombre moyen de travailleurs en ETP	6.616,04	6.071,52	544,51
Nombre d'heures effectivement prestées	11.645.656,03	10.649.952,44	995.703,59
Frais de personnel	426.596.981,26	390.122.939,36	36.474.041,90
Montant des avantages accordés en sus du salaire	8.283.550,54	7.575.306,97	708.243,57

	Temps plein	Temps partiel	Total en ETP
3. À la date de clôture de l'exercice			
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	6.197	1.054	6.880,9
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée	6.069	1.053	6.752,1
- Contrat à durée déterminée	128	1	128,8
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini			
- Contrat de remplacement			
• Par sexe et niveau d'études			
- Hommes	5.726	896	6.308,5
- de niveau primaire	982	315	1.189,2
- de niveau secondaire	4.026	536	4.369,7
- de niveau supérieur non universitaire	381	34	404,2
- de niveau supérieur universitaire	337	11	345,3
- Femmes	471	158	572,4
- de niveau primaire	32	22	47,4
- de niveau secondaire	231	71	275,5
- de niveau supérieur non universitaire	93	43	119,8
- de niveau supérieur universitaire	115	22	129,7
• Par catégorie professionnelle			
- Personnel de direction	186	10	192,5
- Employés	1.510	324	1.727,4
- Ouvriers	4.501	720	4.961,0
- Autres			

B. PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice		
Nombre moyen de personnes occupées	40,84	0
Nombre effectif d'heures prestées	79.819,17	0
Frais pour l'entreprise	1.917.320,20	0

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Temps plein	Temps partiel	Total en ETP
A. ENTRÉES			
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	654	9	660,0
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée	525	7	529,7
- Contrat à durée déterminée	129	2	130,3
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
- Contrat de remplacement	0	0	0,0
B. SORTIES			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	374	131	464,0
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée	287	130	376,5
- Contrat à durée déterminée	87	1	87,5
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
- Contrat de remplacement	0	0	0,0
• Par motif de fin de contrat			
- Pension	26	9	32,9
- Prépension	58	97	124,3
- Licenciement	66	4	69,2
- Autre motif	224	21	237,6
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	0	0	0,0

III. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Hommes	Code	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur			
Nombre de travailleurs concernés	3.983	5811	375
Nombre d'heures de formation suivies	353.118	5812	31.929
Coût net pour l'entreprise	11.268.992,18	5813	1.018.939,54
- dont coût brut directement lié aux formations		58131	
- dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0,00	58132	0,00
- dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	0,00	58133	0,00
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur			
Nombre de travailleurs concernés	0	5831	0
Nombre d'heures de formation suivies	0	5832	0
Coût net pour l'entreprise	0,00	5833	0,00
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur			
Nombre de travailleurs concernés	0	5851	0
Nombre d'heures de formation suivies	0	5852	0
Coût net pour l'entreprise	0,00	5853	0,00

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA STIB SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à **2.006.736.783,12 €** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de **259.983,70 €**.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Fait à Bruxelles, le 24 avril 2013

SCPRL BUELENS, MATHAY & Associates
Représentée par Eric MATHAY, Commissaire

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS

20 mai 2014

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte de la manière dont nous avons accompli notre mission de surveillance et de contrôle au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous avons examiné les différentes rubriques des comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration et avons constaté leur concordance avec les livres sociaux.

L'existence des disponibilités en caisse et en banques est conforme aux documents comptables et aux extraits de comptes remis par les organismes dépositaires.

Pour l'accomplissement de notre mission, l'administration nous a donné tous les renseignements utiles et nécessaires.

Compte tenu des informations reprises également dans le rapport du commissaire-réviseur mentionné dans le présent rapport financier, nous vous proposons donc, Mesdames, Messieurs, d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés par le conseil d'administration.

Bruxelles, le 19 mars 2014.

Ph. BARETTE

W. STOEFS



Rapport financier consolidé

Rapports du Conseil d'administration, du Collège des commissaires et du Commissaire-réviseur à l'Assemblée générale des associés

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE GESTION

Principe de consolidation

L'ordonnance du 19 avril 2007 - avec prise d'effet au 31 mars 2007 - portant des dispositions diverses en matière de service public de transport en commun urbain dans la Région de Bruxelles-Capitale prévoit la création de la société anonyme de droit public « Citeo » ayant principalement pour objet la gestion et le développement d'infrastructures nécessaires au service public de transport en commun urbain.

Le capital est détenu par la Société des transports intercommunaux de Bruxelles (STIB) à concurrence de toutes les actions moins une et par la Société régionale d'investissement de Bruxelles (SRIB) pour la part restante.

La STIB est tenue par les articles 109 et suivants du Code des sociétés à la publication de comptes consolidés.

Périmètre et méthodes de consolidation

La STIB, société consolidante, détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) dans les sociétés mentionnées ci-après :

Dénomination, adresse complète du siège et pour les entreprises de droit belge, le numéro d'entreprise	Droits sociaux détenus directement		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles		
	Nombre	%	Comptes annuels arrêtés au	Capitaux propres (en unités)	Résultat net
CITEO SA de droit public Rue des Colonies 62 1000 Bruxelles - Belgique 0889.267.195	293.666	99,99%	31/12/2012	79.524.008	1.530.315
MEDIA TRANSPORT BRUSSELS SA Rue Royale 76 1000 Bruxelles - Belgique 0455.224.661	10.004	50,02%	31/12/2012	977.987	-5.165
TRANSURB TECHNIRAIL SA Rue Ravenstein 60, boîte 18 1000 Bruxelles - Belgique 0413.393.907	200	8,00%	31/12/2012	9.409.278	49.205
OPTIMOBIL SA Rue Theresienne 7 A 1000 Bruxelles - Belgique 0479.561.664	495	49,50%	31/12/2012	336.972	35.317
BELGIAN MOBILITY CARD SA Rue de l'Evêque 1 1000 Bruxelles - Belgique 0822.658.483	200	25,00%	31/12/2012	80.437	3.945
TRANSAMO SA Rue Camille Desmoulins 21 - 23 92130 Issy Les Moulineaux France	96	4,80%	31/12/2012	1.601.046	1.890.643

Méthode de consolidation

Sociétés contrôlées

La STIB détient :

- 99,99% des parts de capital de Citeo ;
De ce fait, elle contrôle cette société.
La méthode de consolidation retenue est donc l'intégration globale.
- 50,02% des parts de capital dans Media Transport Brussels.
De ce fait, elle contrôle cette société.
Les activités de cette société sont différentes de celles de la STIB et le total des ventes et prestations s'élève à moins de 1% de celles de la STIB (ventes et prestations 2012 : 3.972.255 EUR).
Cette participation est valorisée à la valeur historique de l'apport. Il est à noter qu'elle a été cédée en janvier 2014.

Autres participations

Les autres participations sont valorisées au coût historique avec une réduction de valeur au cas où la part de la STIB dans les fonds propres descend en dessous du coût historique. Les comptes qui ont été utilisés pour ce calcul sont les derniers comptes disponibles à savoir ceux arrêtés au 31 décembre 2012.

Commentaires sur les comptes annuels

Les deux sociétés STIB et Citeo présentent leurs comptes annuels légaux conformément à la législation applicable aux sociétés commerciales. L'état financier présenté consolide de façon intégrale les comptes de la STIB et de Citeo. La période comptable couverte est de 12 mois pour les deux sociétés.

Les écritures de consolidation qui concernent le bilan ont pour objet d'éliminer, d'une part, la participation de Citeo dans l'actif de la STIB et, d'autre part, les fonds propres de Citeo, avec reconnaissance d'un intérêt de tiers pour la partie des fonds propres tenue par l'autre actionnaire.

Ses comptes annuels consolidés font apparaître un bénéfice de 1.684.571,17 EUR dont la part de la STIB est de 1.684.566,32 EUR.

Autres informations

Concernant les détails des autres informations diverses requises par la loi (article 119, 1° à 5° du Code des sociétés), nous renvoyons aux informations mentionnées en application de l'article 96 du Code des sociétés, dans le rapport de gestion de la société consolidante STIB.

Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation des comptes consolidés sont identiques à celles définies dans les commentaires des comptes 2013 de la STIB. Des écarts de consolidation positifs sont amortis en 5 années.

Fait à Bruxelles, le 1er avril 2014.

L'Administrateur-directeur général,
Briec DE MEEÛS

Le Président du Conseil d'administration,
Alain BEECKMANS

Bilan consolidé au 31 décembre 2013 ◦ Actif

ACTIFS IMMOBILISÉS	2013	2012
I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	0,00	264.660,58
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	3.928,97
III. ÉCARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS	0,00	0,00
IV. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.604.839.048,09	1.541.269.272,48
A. Terrains et constructions	530.400.402,10	498.932.900,96
B. Installations, machines et outillages	145.913.620,14	133.874.538,52
C. Mobilier et matériel roulant	679.775.607,79	756.147.755,64
D. Location-financement et droits similaires	124.234.749,96	42.964.414,77
E. Autres immobilisations corporelles	48.322.400,98	48.727.264,54
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	76.192.267,12	60.622.398,05
V. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	75.614.680,67	102.825.858,25
A. Sociétés mises en équivalence	0,00	0,00
B. Entreprises avec un lien de participation	0,00	0,00
C. Autres entreprises		
1. Participations, actions et parts	982.015,97	987.252,73
2. Créances	74.632.664,70	101.838.605,52
ACTIFS CIRCULANTS		
VI. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	1.884.068,93	2.128.674,52
B. Autres créances	1.884.068,93	2.128.674,52
VII. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	27.207.170,66	28.196.757,97
A. Stocks		
1. Approvisionnements	25.370.055,73	25.064.184,95
2. En-cours de fabrication	1.837.114,93	3.132.573,02
B. Commandes en cours d'exécution	0,00	0,00
VIII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	257.469.765,71	200.210.294,63
A. Créances commerciales	22.485.906,45	21.102.236,19
B. Autres créances	234.983.859,26	179.108.058,44
IX. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	0,00	0,00
B. Autres placements	0,00	0,00
X. VALEURS DISPONIBLES	27.498.897,48	40.372.123,07
XI. COMPTES DE RÉGULARISATION	19.755.246,88	15.684.165,05
TOTAL DE L'ACTIF	2.014.268.878,42	1.930.955.735,52

Bilan consolidé au 31 décembre 2013 ◦ Passif

CAPITAUX PROPRES	2013	2012
I. CAPITAL	37.000.000,00	37.000.000,00
A. Capital souscrit	37.000.000,00	37.000.000,00
IV. RÉSERVES	52.348.503,41	50.663.937,09
A. Réserve légale	11.041.653,26	9.807.240,29
D. Réserves disponibles:		
• Fonds d'investissement	40.741.488,79	40.481.505,74
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54	127.297,54
• Autres réserves disponibles	438.063,82	247.893,52
V. ÉCARTS DE CONSOLIDATION NÉGATIFS	0,00	0,00
VI. ÉCARTS DE CONVERSION	0,00	0,00
VII. SUBSIDES EN CAPITAL	1.458.212.044,11	1.332.725.203,33
INTÉRÊTS DE TIERS		
VIII. INTÉRÊTS DE TIERS	272,39	267,54
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		
IX. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	131.089.797,04	121.121.057,38
A. Prévisions, licenciements conventionnels et autres départs	88.060.633,81	89.750.724,04
B. Charges fiscales	0,00	462.000,00
C. Risques et charges pour regroupement des ateliers et des services administratifs	7.326.000,00	4.225.000,00
D. Autres risques et charges		
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	11.674.941,68	11.904.296,74
• Provision heures à récupérer	10.584.047,50	10.684.781,33
• Provision pour litiges en cours	11.547.895,25	2.494.000,00
• Provision pour litige social	1.686.278,80	1.600.255,27
• Autres provisions	210.000,00	0,00
DETTES		
X. DETTES À PLUS D'UN AN	97.257.247,78	137.761.173,12
A. Dettes financières		
3. Dettes de location-financement et assimilés	14.933.668,82	39.922.118,73
4. Établissements de crédit	80.738.712,87	95.204.743,08
C. Acomptes reçus sur commande	0,00	0,00
D. Autres dettes	1.584.866,09	2.634.311,31
XII. DETTES À UN AN AU PLUS	195.218.237,09	209.731.310,50
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	19.983.310,18	15.919.544,04
B. Dettes financières - Établissements de crédit	0,00	0,00
C. Dettes commerciales - Fournisseurs	95.244.398,93	82.861.670,35
D. Acomptes reçus	15.657,09	70.709,15
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	75.123.510,36	103.809.237,43
F. Autres dettes	4.851.360,53	7.070.149,53
XIII. COMPTES DE RÉGULARISATION	43.142.776,60	41.952.786,56
TOTAL DU PASSIF	2.014.268.878,42	1.930.955.735,52

Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2013 **o Actif****ACTIFS IMMOBILISÉS**

I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	0,00
Frais de restructuration	1.443.603,19
Amortissement	-1.443.603,19
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00
Droits d'usage de logiciels appartenant à des tiers	1.242.406,57
Amortissement	-1.242.406,57
III. ÉCARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS	0,00
IV. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.604.839.048,09
A. Terrains et constructions	530.400.402,10
B. Installations, machines et outillage	145.913.620,14
C. Mobilier, matériel roulant et pièces réparables (UNBW)	679.775.607,79
D. Location-financement et droits similaires	124.234.749,96
E. Autres immobilisations corporelles	48.322.400,98
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	76.192.267,12
V. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	75.614.680,67
A. Sociétés mises en équivalence	0,00
B. Entreprises avec un lien de participation	0,00
C. Autres entreprises	
1. Participations, actions et parts	982.015,97
2. Créances	74.632.664,70

ACTIFS CIRCULANTS

VI. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	1.884.068,93
B. Autres créances	1.884.068,93
VII. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	27.207.170,66
A. Stocks	27.207.170,66
1. Approvisionnements	25.370.055,73
2. Fabrications et travaux en cours	1.837.114,93
VIII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	257.469.765,71
A. Créances commerciales	22.485.906,45
• Clients	19.879.686,32
• Fournisseurs (débiteurs)	25.804,18
• Factures à établir	2.492.731,81
• Acomptes versés	0,00
• Créances douteuses	87.684,14
B. Autres créances	234.983.859,26
• Personnel	360.518,65
• Créances fiscales et sociales	7.350.964,01
• Quote-part de l'État dans les intérêts sur emprunts	0,00
• Rémunérations du personnel détaché	-113.741,56
• Solde de la subvention d'exploitation à recevoir	201.010.396,43
• Divers	26.375.721,73
IX. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	0,00
X. VALEURS DISPONIBLES	27.498.897,48
XI. COMPTES DE RÉGULARISATION	19.755.246,88

TOTAL DE L'ACTIF **2.014.268.878,42**

Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2013 **o Passif****CAPITAUX PROPRES**

I. CAPITAL	37.000.000,00
IV. RÉSERVES	52.348.503,41
A. Réserve légale	11.041.653,26
D. Réserves disponibles	41.306.850,15
• Fonds d'investissement	40.741.488,79
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54
• Autres réserves disponibles	438.063,82
V. ÉCARTS DE CONSOLIDATION NÉGATIFS	0,00
VI. ÉCARTS DE CONVERSION	0,00
VII. SUBSIDES EN CAPITAL	1.458.212.044,11

INTÉRÊTS DE TIERS

VIII. INTÉRÊTS DE TIERS	272,39
--------------------------------	---------------

PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

IX. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	131.089.797,04
A. Provision pour pensions et autres obligations similaires	88.060.633,81
B. Provision pour charges fiscales	0,00
C. Provision constituée pour couvrir le coût probable des regroupements des ateliers et services administratifs	7.326.000,00
D. Autres risques et charges	35.703.163,23
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	11.674.941,68
• Provision pour litiges en cours	10.584.047,50
• Provision pour heures à récupérer	11.547.895,25
• Provision pour litige social	1.686.278,80
• Provision autres	210.000,00

DETTES

X. DETTES À PLUS D'UN AN	97.257.247,78
A. Dettes financières	95.672.381,69
3. Dettes de location-financement et assimilés	14.933.668,82
4. Établissements de crédit: Emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	80.738.712,87
C. Acomptes reçus sur commande	0,00
D. Autres dettes	1.584.866,09
XI. DETTES À UN AN AU PLUS	195.218.237,09
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	19.983.310,18
• Dettes de location-financement mobilier	19.983.310,18
• Remboursements dont l'échéance se situe en 2014 sur les emprunts à long terme pris pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	14.168.557,98
B. Dettes financières – Établissements de crédit	0,00
C. Dettes commerciales	95.244.398,93
D. Acomptes reçus	15.657,09
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	75.123.510,36
F. Autres dettes	4.851.360,53
XII. COMPTES DE RÉGULARISATION	43.142.776,60

TOTAL DU PASSIF **2.014.268.878,42**

Résultats au 31 décembre 2013 ◦ Charges

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2013	2012
II. COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS	767.791.306,22	719.531.888,83
A. Approvisionnements et marchandises		
1. Achats et sous-traitances générales	37.421.197,49	41.191.931,11
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	-1.841.647,38	-6.601.864,59
B. Services et biens divers	112.001.857,24	103.853.090,78
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	479.640.510,20	447.469.953,33
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	120.565.426,27	113.451.106,74
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	5.648.183,49	3.561.050,32
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations -)	9.968.739,66	13.481.308,68
G. Autres charges d'exploitation	4.387.039,25	3.125.312,46
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	0,00	0,00
I. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	0,00	0,00

RÉSULTATS FINANCIERS

V. CHARGES FINANCIÈRES	5.334.153,68	5.189.444,61
A. Charges des dettes	4.417.171,62	4.845.909,81
B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	0,00	0,00
C. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E (dotations +, reprises -)	301.219,48	28.529,27
D. Autres charges financières	615.762,58	315.005,53

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES	15.737.910,11	37.603.668,82
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	9.360,00
D. Provisions pour risques et charges exceptionnelles (dotations +, utilisations -)	0,00	2.779.230,59
F. Autres charges exceptionnelles	15.737.910,11	34.815.078,23

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

X. IMPÔTS	173.314,27	53.056,18
------------------	-------------------	------------------

TOTAL DES CHARGES	789.036.684,28	762.378.058,44
--------------------------	-----------------------	-----------------------

Résultats au 31 décembre 2013 ◦ Produits

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2013	2012
I. VENTES ET PRESTATIONS	657.381.536,27	639.034.676,99
A. Chiffre d'affaires	258.368.776,54	244.601.422,28
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	-1.295.458,09	-374.498,13
C. Production immobilisée	21.837.241,19	15.040.003,16
D. 1. Autres produits d'exploitation	98.134.977,05	137.715.967,73
2. Intervention de la Région de Bruxelles-Capitale dans les frais de fonctionnement	280.335.999,58	242.051.781,95

RÉSULTATS FINANCIERS

IV. PRODUITS FINANCIERS	130.238.875,38	124.128.759,33
A. Produits des immobilisations financières	1.682.301,17	1.698.211,88
B. Produits des actifs circulants	1.165.012,58	865.470,11
C. Autres produits financiers	127.391.561,63	121.565.077,34

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS	3.100.843,80	799.837,21
A. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	500.000,00	500.000,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	45.370,06	0,00
C. Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés	0,00	51.634,00
D. Autres produits exceptionnels	2.555.473,74	248.203,21

TOTAL DES PRODUITS	790.721.255,45	763.963.273,53
---------------------------	-----------------------	-----------------------

BÉNÉFICE CONSOLIDÉ

XII. BÉNÉFICE CONSOLIDÉ	1.684.571,17	1.585.215,09
A. Part de tiers	4,85	5,21
B. Part du groupe	1.684.566,32	1.585.209,88

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Résultat à affecter

A. Réserve légale	1.234.417,17	1.585.209,88
B. Réserves disponibles		
1. Fonds d'investissement	259.983,70	0,00
3. Autres réserves disponibles	190.170,30	0,00

Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2013

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2013

Année des emprunts	Montant des emprunts	Montant à rembourser au 31 déc. 2012	Remboursement au cours de l'année 2013	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2013	Remboursement au cours de l'année 2014	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2014	Montant à rembourser à partir du 01/01/2015 jusqu'au 31/12/2018	Montant à plus de 5 ans
1984	12.394.676,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.552.326,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1985	6.841.861,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	6.792.282,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	12.146.782,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1986	1.536.939,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1987	7.064.965,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.948.956,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1990	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1991	46.881.741,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5.275.056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1992	26.499.817,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	54.933.205,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1993	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1994	34.754.672,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	35.250.459,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1995	27.268.287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1996	27.268.287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1997	49.578.704,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1998	51.685.799,92	13.733.301,05	4.288.557,98	9.444.743,07	4.586.030,21	4.858.712,86	4.858.712,86	0,00
1999	83.589.696,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	21.000.000,00	11.200.000,00	1.400.000,00	9.800.000,00	1.400.000,00	8.400.000,00	5.600.000,00	2.800.000,00
2006	58.320.000,00	19.440.000,00	6.480.000,00	12.960.000,00	6.480.000,00	6.480.000,00	6.480.000,00	0,00
2007	30.000.000,00	22.000.000,00	2.000.000,00	20.000.000,00	2.000.000,00	18.000.000,00	8.000.000,00	10.000.000,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	43.000.000,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00
2010	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	816.054.912,57	109.373.301,05	14.168.557,98	95.204.743,07	14.466.030,21	80.738.712,86	24.938.712,86	55.800.000,00

CAPACITÉS D'EMPRUNTS DISPONIBLES AVEC OCTROI DE LA GARANTIE RÉGIONALE

2013	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	816.054.912,57	109.373.301,05	14.168.557,98	95.204.743,07	14.466.030,21	80.738.712,86	24.938.712,86	55.800.000,00
--------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Annexe

I. à III. ÉTATS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Frais d'établissement	Frais de restructuration	Concessions, brevets, licences, etc.	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages
Valeur d'acquisition					
• Au terme de l'exercice précédent	1.443.603,19	9.814.152,39	1.242.406,57	940.736.529,52	325.198.110,91
• Mutation de l'exercice					
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Constitution	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Cessions et désaffectations	0,00	0,00	0,00	10.955.615,95	16.516,96
- Transferts d'une rubrique à une autre	0,00	0,00	0,00	80.873.506,35	35.603.298,48
• Au terme de l'exercice	1.443.603,19	9.814.152,39	1.242.406,57	1.010.654.419,92	360.784.892,43
Amortissements et réductions de valeur					
• Au terme de l'exercice précédent	1.178.942,61	9.814.152,39	1.238.477,60	441.803.628,56	191.323.572,39
• Mutations de l'exercice					
- Actés	264.660,58	0,00	3.928,97	46.358.980,30	23.560.370,63
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	0,00	0,00	0,00	7.977.918,20	12.670,73
- Constitutions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Reprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	0,00	0,00	0,00	69.327,16	0,00
• Au terme de l'exercice	1.443.603,19	9.814.152,39	1.242.406,57	480.254.017,82	214.871.272,29
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	0,00	0,00	0,00	530.400.402,10	145.913.620,14

	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et droits similaires (mobilier et matériel roulant)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
Valeur d'acquisition				
• Au terme de l'exercice précédent	1.420.890.176,08	43.139.067,36	95.224.325,28	60.622.398,05
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	1.282.999,59	0,00	0,00	185.065.156,72
- Constitution	0,00	0,00	0,00	0,00
- Cessions et désaffectations	4.753.876,22	0,00	0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	-30.905.391,38	82.697.718,95	1.226.155,25	-169.495.287,65
• Au terme de l'exercice	1.386.513.908,07	125.836.786,31	96.450.480,53	76.192.267,12
Amortissements et réductions de valeur				
• Au terme de l'exercice précédent	664.742.420,44	174.652,59	46.497.060,74	0,00
• Mutations de l'exercice				
- Actés	46.819.083,22	1.427.383,76	2.131.018,81	0,00
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	4.753.876,22	0,00	0,00	0,00
- Constitutions	0,00	0,00	0,00	0,00
- Reprises	0,00	0,00	500.000,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	-69.327,16	0,00	0,00	0,00
• Au terme de l'exercice	706.738.300,28	1.602.036,35	48.128.079,55	0,00
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	679.775.607,79	124.234.749,96	48.322.400,98	76.192.267,12

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA STIB SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à **2.014.268.878,42€** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de **1.684.571,17€**.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mention complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport par la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Fait à Bruxelles, le 24 avril 2013

SCPRL BUELENS, MATHAY & ASSOCIATES
Représentée par Eric MATHAY, Commissaire

Décharge

Nous vous prions d'accorder décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat, ainsi qu'aux commissaires pour leur mission effectuée durant l'exercice écoulé.

Fait à Bruxelles, le 1^{er} avril 2014.

L'Administrateur-directeur général,
Brieuc de MEEÛS

Le Président du Conseil d'administration,
Alain BEECKMANS

Bougeons mieux!

www.stib.be



Chiffres Clés

7.251 collaborateurs

354,8 millions de voyages

41,25 millions de kilomètres parcourus

4 lignes de métro

19 lignes de tramway

50 lignes d'autobus

11 lignes de nuit



.brussels 

Customer Care: 070 23 2000
Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles
Rue Royale, 76 - 1000 Bruxelles
www.stib.be
m.stib.be